

ALGÉRIE-MONDE ARABE
**M. Ouyahia reçoit une
délégation des présidents
de la Chambre de commerce
et d'industrie arabe**

P. 6

ALGÉRIE - AFRIQUE
**L'Algérie élue au poste de
vice-président du Parlement
panafricain du groupe des
pays d'Afrique du Nord**

P. 3

ALGÉRIE-ONU-LIBYE
**Le chef de la
MANUL en visite
de travail en
Algérie**

P. 24

RAMADHAN 2018 :

«Ouverture annoncée de 150 marchés de proximité au niveau national»



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture de près de 150 marchés de proximité au niveau national à partir d'aujourd'hui 12 mai en prévision du mois sacré de Ramadhan, des structures qui permettront aux producteurs de vendre directement aux consommateurs ce qui permettra de proposer des produits alimentaires et agricoles de grande consommation à prix réduits.

P. 5

FINANCES-BANQUE

**Signature d'une
convention entre le
CPA et les promoteurs
immobiliers**

P. 7

AFFAIRES RELIGIEUSES

**Mohamed Aïssa :
«L'imam algérien
de plus en plus sollicité
à l'étranger»**

P. 4

LU DANS LA REVUE EL-DJEICH
**Les industries militaires
se sont imposées comme
«un choix stratégique»**

P. 3



SANTÉ

**PALUDISME :
Les chercheurs
inquiets de la
résistance aux
traitements**

P.p 12-13

FOOTBALL

ÉQUIPE NATIONALE
**Madjer vise
à «stabiliser»
l'effectif en vue
des qualifications
de la CAN-2019**

P.22

SONATRACH-TOTAL

**Création
d'une société
mixte pour
la réalisation
d'un projet de
pétrochimie**

P. 7

HADJ 2018

**Les futurs
pèlerins appelés
à effectuer leurs
examens
médicaux dans
les plus brefs
délais**

P. 24

LUNDI AU CONSEIL DE LA NATION Conférence sur la transition énergétique

Le président directeur général (P-DG) de Sonatrach, M. Abdelmoumen Ould Keddour, animera lundi 14 mai à partir de 9h30 au siège du Conseil de la Nation,

une conférence sous le thème «L'Algérie, entre la transition énergétique et la diversification économique : les défis et perspective de l'industrie pétrolière».



Horaire des prières

Vendredi 25 - Samedi 26 Chaâbane 1439

Fajr	03:51
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:50
Isha	21:25



RESSOURCES EN EAU Neïb à Tlemcen, Naâma et Sidi Bel-Abbès



Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Neïb, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Tlemcen, Naâma et Sidi Bel Abbès.

LI AMNIKOU Emission consacrée demain à la communication sécuritaire

L'émission radio «Fi Essamim», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, au rôle de la communication dans l'implication du citoyen dans l'équation sécuritaire.

COMMERCE M. Djellab au marché des Eucalyptus



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement et en prévision du mois sacré de Ramadhan, le ministre du Commerce,

M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection au niveau du marché de fruits et légumes des Eucalyptus.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'ENTV Présentation du programme pour le Ramadhan



Le Directeur général de l'établissement public de télévision algérienne (ENTV), M. Toufik Khelladi, animera une conférence de presse, demain dimanche 13 mai à partir de 10h au siège de l'ENTV, pour présenter le programme télé prévu pour le mois de Ramadhan.

AUJOURD'HUI À LA GALERIE MOHAMED-RACIM Exposition de Rahmani Saïd et Hadjeres Rahmani Hadia

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 12 mai à partir de 15h à la galerie Mohamed Racim, le vernissage de l'exposition des artistes peintres Rahmani Saïd et Hadjeres Rahmani Hadia.

Météo



	Max	Min
Alger	23°	15°
Oran	26°	14°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	21°	13°
Tamanrasset	39°	28°

ALLIANCE ASSURANCES Création du club média



A l'occasion de la création de son club médias, la compagnie Alliance assurances, organise dimanche 13 mai à partir de 8h30 à l'hôtel Lamaraz de Kouba (Alger), une session de formation au profit des journalistes ayant pour objectif d'inculquer la culture des assurances.

FONCTION PUBLIQUE Les horaires de travail applicables durant le mois de Ramadhan fixés



Les horaires de travail applicables dans les institutions et les administrations publiques durant le mois de Ramadhan ont été fixés par la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, indique hier un communiqué de cette institution.

Concernant les wilayas du sud du pays, à savoir Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Bechar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued, ces horaires sont fixés de 07h30 à 14h30, alors que pour les autres wilayas, ils sont fixés de 9h00 à 16h00.

Les horaires habituels de travail reprendront après l'Aïd El Fitr, précise la même source.

MOSQUÉES D'ALGER : Une campagne de don de sang à l'occasion du Ramadhan

La direction de la santé de la wilaya d'Alger lancera à compter du 15 mai, une campagne de don de sang au niveau de plus de 50 mosquées à Alger durant le mois sacré de Ramadhan, et ce en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la direction des affaires religieuses, a indiqué jeudi une responsable de cette instance.

«Initiée par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière en collaboration avec l'Agence nationale du sang et la contribution de la direction des affaires religieuses et des waks de la wilaya d'Alger, cette campagne de solidarité sera lancée le 15 mai au niveau de la mosquée de Beni Messous et s'étalera jusqu'au 12 juin touchant 53 mosquées», a précisé à l'APS, la responsable des activités sanitaires et des produits pharmaceutiques, Dr. Bourkich Nadia.



LE 14 MAI À BEN AKNOUN 2^e journée scientifique de la clinique médico- chirurgicale infantile

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise lundi 14 mai à partir de 8h30, au Centre familial de Ben Aknoun (Alger), la 2^e journée scientifique de la clinique médico chirurgicale infantile placée sous le thème "Ensemble prenons soin de ces petits cœurs".



LUNDI AU CHU DE TIZI-OUZOU Journée de formation sur la médecine dentaire

Le Centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, organise lundi 14 mai à l'auditorium du CHU, une Journée de formation sur la médecine dentaire.



SAISON DU HADJ : Création d'un guichet unique pour le hadj à partir de la prochaine saison

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a fait état, jeudi à Alger, de la création d'un guichet unique, dès la prochaine saison du Hadj, en vue de prendre en charge toutes les mesures administratives inhérentes à l'opération, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant les travaux de la réunion de la Commission interministérielle chargée des préparatifs de la saison du Hadj 2018 au niveau des différents secteurs chargés de l'organisation de l'opération, le ministre a annoncé, en prévision des préparatifs de la prochaine saison du Hadj, la création d'un guichet unique pour le Hadj et qui sera à même de prendre en charge l'ensemble des procédures administratives inhérentes à l'opération et celles liées au paiement des frais de transport et d'hébergement.

Pour ce faire, le ministre a émis des instructions à l'adresse du Secrétaire général (SG) du ministère, «en vue d'accélérer la cadence de modernisation du service public relatif à l'accomplissement du rite du Hadj», en coordination avec les différents secteurs concernés et en recourant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) développées au niveau du secteur, «notamment la base de données propre au secteur, laquelle constitue la plateforme dont est tributaire le développement du



guichet unique», ce qui permettra, a-t-il dit, de conférer une transparence et davantage de souplesse à l'opération et de fournir un service public de qualité au profit des citoyens qui s'apprentent à accomplir les rites du Hadj.

Concernant la prochaine saison du Hadj 2018, M. Bedoui a donné des instructions fermes en vue d'accélérer la cadence de l'organisation et de la finalisation de tous les préparatifs relatifs à l'opération, mettant l'accent, à ce propos, sur la nécessité de fournir des prestations de qualité aux citoyens qui s'apprentent à accomplir le Hadj, au

niveau de l'ensemble des structures publiques, à l'instar de Dairas, circonscriptions administratives, banques, agences d'Air Algérie et aéroports, et ce à travers l'amélioration des conditions d'accueil, l'accélération du traitement des dossiers, ainsi que la facilitation des mesures de déplacement vers les lieux saints de l'islam.

Il a, à ce propos, mis en avant la nécessité d'un accompagnement durable et qualitatif pour les hadjis et d'assurer leur orientation, leur sécurité et leur confort, jusqu'à l'accomplissement des rites du Hadj. Dans le cadre de la po-

litique de l'Etat qui vise à rapprocher l'Administration du citoyen, le ministre de l'Intérieur a appelé, lors de cette réunion, à examiner les voies et moyens de facilitation de l'opération de paiement des frais du hadj pour tous les citoyens à travers les différentes wilayas, notamment la création de guichets rattachés à la Banque d'Algérie (BA) au niveau des zones enclavées du Sud et la signature de conventions avec l'entreprise Algérie Poste.

La réunion de la Commission interministérielle chargée des préparatifs de la saison du Hadj a vu la participation du Directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), de cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des représentants des ministères concernés par l'opération, à savoir, le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Travaux publics et des transports et du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, ainsi que des représentants de la BA.

Hadj 2018 : La Protection civile mobilise 200 agents pour accompagner les pèlerins aux lieux saints de l'islam

Un contingent composé de 200 agents de la Protection civile a été mobilisé cette année pour accompagner les pèlerins algériens aux lieux saints de l'islam pour l'accomplissement du rite du Hadj 2018, a indiqué jeudi un responsable au niveau de ce corps constitué, le colonel Miloud Rami.

«Cette année, le nombre d'agents formant la mission de la protection civile devant accompagner nos pèlerins aux lieux saints de l'islam s'est élevé à 200 personnes, alors qu'en 2017 le nombre était de 165 agents», a précisé le colonel Rami, directeur divisionnaire des fonctionnaires à la DGPC et représentant du directeur général de la Protection civile. La protection civile participe pour la 11ème fois dans l'accompagnement des pèlerins aux lieux saints de l'islam en Arabie Saoudite, où «les agents

de notre mission sont appelés à fournir beaucoup d'efforts pour orienter, accompagner et aider les hadjis algériens notamment les personnes âgées», a-t-il ajouté, en marge d'un colloque national organisé au siège de la direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira.

«Notre contingent est très qualifié et il est prêt à relever ce défi et représenter dignement la Protection civile algérienne en Arabie Saoudite et ce malgré la difficulté de la mission», a assuré le colonel Rami au cours de cette rencontre consacrée à la formation et la sensibilisation des membres de la mission sur les méthodes d'agir en situations difficiles auxquelles pourraient faire face les pèlerins.

Des instructions seront données à tous les membres du contingent pour assurer

une bonne prise en charge des hadjis depuis leur départ aux lieux saints de l'islam jusqu'à la fin du rite du Hadj, a-t-il poursuivi.

De son côté, le chargé de la communication à la DGPC, le colonel Nassim Bernaoui a déclaré : «Notre travail et notre tâche demande beaucoup de sacrifices, de la patience et du courage pour être à la hauteur de cette noble mission», appelant les agents dépêchés à s'armer de grande volonté et être à l'écoute des hadjis algériens, notamment les personnes âgées.

«L'agent de la protection civile doit être présent, disponible et prêt à porter aide et assistance aux hadjis notamment ceux en difficulté. Le hadj a toujours besoin de nos orientations, particulièrement en matière de sécurité, d'aide médicale, d'évacuation», a-t-il

insisté. Se félicitant de l'expérience acquise ces dernières années, le colonel Bernaoui a invité les membres du contingent à s'adapter à la nouveauté de cette année, qui est le système de volontariat adopté par l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO).

Aussi, le responsable a saisi cette occasion pour exhorter les éléments formant la mission du Hadj 2018 de se doter de tous les moyens de communication pour qu'elle soient en continue, surtout avec les hadjis algériens afin d'anticiper tout éventuel incident. «La communication est très importante, elle est plus que nécessaire», a-t-il souligné. «La communication en continu entre les membres de la mission de la protection civile ainsi qu'avec les pèlerins algériens facilite beaucoup la tâche», a-t-il conclu.

OULD KADDOUR : L'acquisition de la raffinerie d'Augusta a coûté moins de 1 milliard de dollars

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a acquis la raffinerie d'Augusta (Italie) auprès d'Esso Italiana à un prix ne dépassant pas un (1) milliard de dollars, a indiqué vendredi à Alger, son P-dg, Abdelmoumen Ould Kaddour. «Nous avons acquis la raffinerie d'Augusta à un prix extraordinaire, soit moins d'un (1) milliard de dollars, sachant que le projet de raffinerie de Hassi Messaoud devra coûter 3 à 4 milliards de dollars», a déclaré M. Ould Kaddour à la presse en marge de la signature d'un memorandum d'entente entre Sonatrach et le groupe français Total portant sur un

projet de pétrochimie. En outre, M. Ould Kaddour a précisé que suite à l'appel d'offre lancé en août 2017 par Esso Italiana (filiale du groupe américain ExxonMobil), «Sonatrach a pu arracher ce contrat de trois autres partenaires». Pour rappel, Sonatrach a signé, mercredi dernier à Rome, un accord avec Esso Italiana portant sur l'achat de la raffinerie d'Augusta (Sicile) et de trois (3) terminaux pétroliers situés à Augusta, Naples et Palerme ainsi que de leurs systèmes d'oléoducs associés. Capable de traiter à la fois du Sahara Blend ainsi que du fuel résiduel issu de la raffinerie de Skikda, la raffinerie d'Aug-

usta s'intégrera directement dans le système de raffinage de Sonatrach. Elle pourra également traiter directement des produits qui sont excédentaires en Algérie en vue de réimporter des produits aujourd'hui en déficit comme le gas oil et l'essence. Elle est dotée d'une capacité de traitement de 10 millions de tonnes par an. Ce qui en ferait la deuxième raffinerie de Sonatrach. En outre, avec l'acquisition des trois terminaux, l'autonomie de la consommation en diesel et en essence de l'Algérie est, quant à elle, augmentée de plusieurs jours de consommation.

LU DANS LA REVUE EL-DJEICH Les industries militaires se sont imposées comme «un choix stratégique»

Les industries militaires se sont imposées comme «un choix stratégique» s'inscrivant en droite ligne d'une démarche nationale visant la réalisation de l'autosuffisance, la création d'emplois et la contribution au développement du tissu industriel national, affirme la revue *El-Djeich* dans son numéro du mois de mai.

«Les industries militaires se sont imposées comme un choix stratégique s'inscrivant en droite ligne d'une démarche nationale visant la réalisation de l'autosuffisance, la création d'emplois au profit des jeunes et la contribution au développement et au renforcement du tissu industriel national», souligne la revue dans son éditorial, relevant le fait que «ce secteur a enregistré des avancées conséquentes dans le cadre du processus de promotion des industries nationales, en général, et des industries militaires, en particulier».

Outre l'importance accordée par le Haut commandement de l'Armée aux industries militaires, la revue mensuelle de l'ANP a mis l'accent sur la formation et la préparation au combat des différentes unités de l'armée.

«Parce que l'accession aux plus hauts degrés de préparation au combat implique nécessairement la disponibilité d'une ressource humaine hautement qualifiée, un intérêt particulier a été porté à cet aspect afin d'en faire un investissement gagnant, en mesure d'assurer le succès du processus de modernisation et de développement de l'armée», souligne la même source. Sur cette base, le souci permanent du Haut commandement de l'ANP «a été la préparation d'un combattant complet militairement et scientifiquement pour être à même de tenir pleinement son rôle au sein des forces armées, en temps de paix comme en temps de guerre, avec compétence et mérite, et ce, dans le cadre d'une feuille de route qui accorde, comme l'a expliqué le général de corps d'armée, «un intérêt primordial au volet formation, depuis la base jusqu'au sommet, du système de formation».

La publication souligne, dans ce sens, que «la plémentarité générée par le système de formation de l'ANP entre les aspects enseignement et qualification, d'une part, et le volet scientifique et opérationnel inscrit dans le programme de préparation au combat, d'autre part, a permis à l'ANP d'opérer des avancées considérables en matière de maîtrise des sciences militaires, toutes spécialités et disciplines confondues, mais aussi l'acquisition de différentes connaissances scientifiques et technologiques».

Ainsi «grâce à cette vision éclairée, poursuivant un objectif fondamental, celui du développement du système de défense nationale et l'accroissement constant des capacités de combat des différentes formations de l'ANP, ce volet a enregistré, ces dernières années, un saut qualitatif, grâce à la concentration de l'effort principal sur la préparation au combat des unités», affirme la revue.

El-Djeich note en fin que «tous ces acquis et réalisations n'auraient pu être concrétisés sans les immenses sacrifices consentis par les Chouhads qui ont arrosé la terre d'Algérie de leur sang, parmi eux les meilleurs de ses fils qui ont perdu la vie suite au crash de l'avion militaire survenu le 11 avril près de Boufarik, alors qu'ils s'apprentaient à rejoindre leurs unités pour s'acquitter de leur noble mission».

ALGÉRIE - AFRIQUE L'Algérie élue au poste de vice-président du parlement panafricain du groupe des pays d'Afrique du Nord

L'Algérie a été élue, jeudi, au poste de vice-président du parlement panafricain (PAP) du groupe des pays d'Afrique du Nord, lors de la 6e session de la quatrième législature du parlement panafricain tenue à Midrand (Afrique du Sud) avec la participation de 55 pays africains, a indiqué vendredi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le député Djamel Bouras qui a été désigné député du groupe des pays d'Afrique du Nord à l'instance exécutive du parlement panafricain a obtenu lors de cette élection 97 voix, indique-t-on de même source. Le groupe d'Afrique du Nord du parlement panafricain comprend l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, le Sahara occidental, la Mauritanie et le Maroc.

Le parlement algérien a pris part aux travaux du congrès avec une délégation des deux chambres.

HABITAT

M. Temmar : «Vers la création de lotissements destinés à l'habitat rural groupé dans les wilayas du Nord»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, jeudi à Alger, la préparation de la création de lotissements destinés à l'habitat rural groupé dans les wilayas du nord, une formule réservée actuellement aux wilayas du sud et certaines communes des Hauts Plateaux.

Répondant à une question orale au conseil de la Nation sur la réalisation d'agglomérations en milieu rural au profit des familles ne disposant pas de parcelles de terrain, M. Temmar a affirmé que la création de lotissements destinés à l'habitat rural groupé-conformément à une directive adressée aux walis de la République en octobre 2016- est exclusivement réservée aux wilayas du sud et communes couvertes par le Fonds spécial de développement économique des Hauts Plateaux.

Ces lotissements relevant exclusivement de la compétence des walis et des autorités locales sont soumis à plusieurs conditions, dont l'impératif de leur création dans des agglomérations comprenant moins de 5 000 habitants et uniquement en milieu rural.

Cependant, a-t-il poursuivi, il est procédé actuellement à leur généralisation à travers l'ensemble des wilayas, à condition de respecter les règles de construction, pour en faire des agglomérations viables et intégrables en milieu rural, à travers l'amendement du texte réglementaire y afférent», a déclaré le ministre.

En plus de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion des activités agricoles, cette formule permettra également d'alléger la forte demande sur la main d'œuvre en milieu rural qui connaît un déficit dans plusieurs professions (enseignement, médecine...etc), a-t-il fait remarquer.

Evoquant les efforts de l'Etat pour la garantie d'un logement décent aux citoyens, toutes franges confondues, le ministre a dévoilé les programmes ruraux inscrits à l'échelle nationale depuis 1999, soit un total de 1.818.692 unités, vu l'engouement suscité par cette formule qui garantit la sédentarisation des citoyens.

La formule de l'habitat rural englobe les logements construits, à titre individuel, sur la propriété privée du bénéficiaire, les logements réalisés verticalement dans le cadre d'une extension du logement familial ainsi que les logements réalisés collectivement.

Outre le logement rural (individuel et collectif), le gouvernement a procédé, dans le cadre du développement de l'offre foncière dans le Sud et les Hauts plateaux, au lotissement et à l'aménagement des assiettes foncières publiques, au frais de l'Etat, pour les céder aux citoyens en lots destinés à l'autoconstruction à des prix symboliques, a précisé M. Temmar, indiquant que cette formule n'exige pas un nombre déterminé d'habitants (contrairement à l'habitat rural groupé).

Répondant à une autre question sur les programmes d'habitat destinés à la wilaya d'Adrar, le ministre a fait savoir que le nombre des habitats arrêtés au profit de cette wilaya du sud est de 93.343 unités, toutes catégories confondues, depuis 1999 dont 14.705 Logements publics locatifs (LPL), 7.309 Logements promotionnels aidés (LPA), 70.875 logements ruraux et 430 unités de logement de type location-vente, en sus des lotissements sociaux qui s'élèvent à 266 lotissements, comprenant 23.665 lots de terrains et les programmes d'aides à la restauration ayant bénéficié à 8.500 citoyens entre 2006 et 2017, avec une enveloppe financière de 5,95 milliards DA.

La wilaya d'Adrar a bénéficié également, au titre du programme de 2018, de 2.900 logements ruraux et 900 unités LPA, outre une enveloppe de 600 millions DA destinée aux travaux des voiries et réseaux divers (VRD), au niveau des projets de logement en cours de réalisation, a-t-il poursuivi.

Concernant le coût élevé de la réalisation des logements au Sud, estimé à 43.000 DA/m² contre 36.000 DA/m² dans les autres régions du pays, M. Temmar a expliqué cela par l'éloignement et les coûts du transport et de la main d'œuvre.

APS

GOUVERNEMENT

M. Ouyahia : «L'Etat déterminé à réaliser le Programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a indiqué jeudi à Alger, que l'Etat était «résolument déterminé à poursuivre ses efforts pour atteindre tous les objectifs du Programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique», malgré une crise financière persistante.

«Le secteur de l'énergie a réalisé des progrès notables dans notre pays et l'Etat est résolument déterminé à poursuivre ses efforts pour atteindre tous les objectifs de son Programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique», a affirmé M. Ouyahia, en réponse à la question d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises par le Gouvernement pour lever le gel sur certains projets de développement liés au raccordement aux réseaux de gaz de ville et d'électrification rurale dans la wilaya de M'sila, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales.

Outre la réalisation du raccordement total de l'ensemble du territoire national aux réseaux de gaz et d'électricité, le programme en question vise à assurer de nouvelles ressources énergétiques, a souligné le Premier ministre.

La politique énergétique est «l'un des piliers du modèle de croissance économique adopté par l'Etat, en tant que véritable levier du développement économique et social du pays», a soutenu M. Ouyahia, précisant que le Gouvernement «s'emploie à réunir



les conditions et les moyens nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre du grand programme mis en place dans ce domaine visant à porter la production électrique à plus de 30.000 mégawatts à l'horizon 2020».

Le taux de raccordement au réseau électrique était de 99% en 2017 et celui du gaz à près de 55% à l'échelle nationale, a rappelé le Premier ministre.

Au sujet des projets énergétiques concernés par le gel dans la wilaya de M'sila, il a indiqué que cette décision s'inscrivait dans le cadre de l'application de la politique nationale de rationalisation des dépenses publiques, adoptée par les autorités publiques

pour maîtriser les dépenses publiques et préserver les équilibres financiers du pays, suite aux «conditions difficiles» dues à la chute des cours du pétrole à l'échelle internationale, induisant une baisse sensible des revenus de l'Etat.

Il s'agit là d'autant de facteurs ayant généré «une crise financière qui persiste à ce jour», a-t-il ajouté.

M. Ouyahia a affirmé «l'attachement» des autorités publiques aux projets non encore lancés au niveau de cette wilaya, en dépit du report de leur exécution, ajoutant que leur reprogrammation «se fera en fonction des priorités et des besoins, et ce dès l'amélioration de la situation économique et finan-

cière du pays». Le Premier ministre a indiqué que le programme quinquennal (2010-2014), en cours d'exécution, a permis à la wilaya de M'sila de «réaliser un développement notable» en matière d'électrification rurale et de raccordement au gaz naturel, le taux de raccordement au réseau électrique étant passé de 82% en 1999 à près de 98% en 2017, et le taux de raccordement au gaz est passé de 21% en 1999 à près de 98% en 2017».

«44 communes ont été raccordées au gaz naturel, et la wilaya a bénéficié de divers projets de développement tracés par l'Etat et pour lesquels des budgets importants ont été alloués», selon le même responsable.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Mohamed Aïssa : «L'imam algérien de plus en plus sollicité à l'étranger»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa a indiqué, jeudi à Alger, que l'imam algérien était de plus en plus sollicité à l'étranger, compte tenu de son discours modéré et de son expérience avérée en matière de lutte contre l'extrémisme.

Lors d'une allocution à l'occasion d'une rencontre d'encadrement, M. Aïssa a fait état de plus de 119 imams délégués pour l'encadrement de la prière de Tarawih dans les pays européens, dont (100) imams en France, (7) en Allemagne et d'autres en Hongrie, Espagne et Italie, ajoutant que l'imam algérien était de plus en plus sollicité pour officier les prières des communautés musulmanes établies à l'étranger. A ce propos, le ministre a rappelé que sur les 1200 imams ayant déposé leurs candidatures, 119 ont été sélectionnés dont (07) issus de la région de Oued Mizab (Ghardaïa), pour encadrer les fidèles algériens adeptes du courant ibadite, soulignant qu'outre les prières des Tarawih et de la Djomoâa (vendredi),

les imams donneront des prêches nocturnes.

Quatrième du genre, la délégation des imams ibadites a été appréciée par les communautés musulmanes en Europe compte tenu de leur discours religieux modéré, a-t-il fait savoir. Mettant en évidence que les jeunes fidèles de la nouvelle génération de la communauté musulmane en Europe étaient en quête des meilleurs récitants du saint Coran, le ministre des Affaires religieuses a rappelé que son département organise des examens pour sélectionner les imams les plus compétents.

L'Algérie est reconnue par l'ONU



comme étant «une école en matière de déradicalisation», au vu du rôle de l'imam dans la sensibilisation des jeunes, a-t-il assuré.

Par ailleurs, le ministre a fait état des visites de délégations de plusieurs pays dont les Etats-Unis, le Canada, ainsi que de pays africains et pays voisins souhaitant tirer profit de l'expérience algérienne et du référent religieux national.

COMMERCE/RAMADHAN 2018: M.Djellab : «Ouverture de près de 150 marchés de proximité au niveau national»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture de près de 150 marchés de proximité au niveau national à partir d'aujourd'hui 12 mai en prévision du mois sacré de Ramadhan, des structures qui permettront aux producteurs de vendre directement aux consommateurs ce qui permettra de proposer des produits alimentaires et agricoles de grande consommation à prix réduits.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale avec les directeurs régionaux et de wilayas du secteur consacrée à l'examen et à l'évaluation des procédures prises en prévision du mois sacré, M. Djellab a annoncé la décision d'ouvrir au moins quatre (4) marchés de proximité pour chaque wilaya, une démarche de nature à garantir la disponibilité des produits de large consommation à des prix raisonnables, relevant que ce nombre devrait s'élever pour atteindre 8 à 9 marchés au niveau des grandes wilayas.

Ces marchés connaîtront cette année «une augmentation sensible» à travers l'ensemble du territoire national, a ajouté le ministre, citant à ce propos la wilaya d'Alger qui verra l'ouverture de 9 marchés contre 3 l'année écoulée.

M. Djellab a fait savoir que ces marchés seront installés près des agglomérations, notamment les nouveaux quartiers concernés par les opérations de relogement, précisant que ces structures seront dédiées à la vente de produits de large consommation et à des prix raisonnables, à l'image notamment des produits agroalimentaires, les fruits et légumes, les viandes, le lait en sachet, la semoule, l'huile de table, le sucre...etc.

Pour ce qui est des régions du sud et des zones enclavées, le ministre a annoncé la préparation de caravanes qui se chargeront de transporter ces produits aux habitants de ces régions avec les mêmes prix appliqués ailleurs.

S'agissant des prix, M. Djellab a affirmé que son département avait mis en place un système informatique pour le suivi des indicateurs des prix au niveau des marchés de gros et de détail sur l'ensemble du territoire national, une mesure qui permettra selon le ministre d'intervenir en cas d'augmentation sensible des prix.

«Nous avons mis en place, en prévision du mois de Ramadhan 2018, un nouveau système informatique qui sera alimenté par les inspecteurs du ministère du Commerce avec les prix des différents produits, ce qui permettra une définition de ces prix en temps réel et leur transfert aux directions de wilayas qui les transmettront à leur tour au ministère avant dix heures du matin afin d'examiner leur conformité avec les prix appliqués sur le marché», a expliqué le mi-

nistre, relevant que tous les inspecteurs du ministère du Commerce seront dotés d'appareils numériques qui faciliteront leur travail.

Le nouveau système se veut un mécanisme d'alerte et dans le cas où une hausse de prix est enregistré dans une région ou dans une wilaya donnée, une cellule d'analyse sera mise en place dans le but d'ouvrir une enquête pour permettre l'identification des raisons et la prise de mesures nécessaires à même de lutter contre la hausse aléatoire des prix et la spéculation», a indiqué le ministre.

Dans le même contexte, M. Djellab a souligné la nécessité de généraliser la publication des prix tout au long du processus de commercialisation et de respecter les tarifs régulés des produits alimentaires de large consommation (lait pasteurisé en sachets, semoule, huile de table et sucre... etc). Parmi les instructions adressées aux cadres du secteur, figure la nécessité de mobiliser tous les employés relevant des services techniques dans leur orientation des opérations de contrôle sur le terrain. M. Djellab a adressé, en outre, des instructions à ses cadres afin de poursuivre l'application de la permanence et la reprise des activités commer-



ciales conformément aux nouvelles dispositions régissant le travail lors des fêtes nationales et religieuses.

En marge de la rencontre, le ministre a rassuré, devant la presse, au sujet de la garantie d'approvisionnement du marché national en produits nécessaires durant le mois de ramadhan à travers «la disponibilité et les prix abordables», indiquant que cette saison est marquée par une disponibilité totale des produits nécessaires qui seront accessibles. Répondant à une question relative à la suspension de l'importation des produits cosmétiques, M. Djellab a précisé qu'«il ne s'agit pas de suspension, mais plutôt ns la liste des produits concernés par la suspension provisoire de l'importation, mais plutôt d'un arrestation temporaire permettant d'examiner la

mesure dans laquelle les importateurs sont engagés aux mesures et au règlement en vigueur dans l'importation de produits cosmétiques, et ce, après l'enregistrement de certains dépassesments, ajoutant que ces produits seront importés, de nouveau, dans les jours à venir». Par ailleurs, et concernant la révision de la liste des produits concernés par la suspension provisoire de l'importation, le ministre du Commerce a indiqué que le décret relatif à la nouvelle liste est en cours de préparation et sera rendu public «prochainement», ajoutant que la nouvelle liste avait supprimé l'interdiction d'importer tous les produits et biens entrant dans le montage et al fabrication d'autres biens, et maintenu uniquement les produits destinés à la revente en l'état (produits finis).

ÉNERGIE:

M.Guitouni : «Le méga projet de 4.000 MW d'électricité de sources renouvelables sera concrétisé avec des équipements locaux»

La concrétisation du méga projet de 4.000 MW d'électricité de sources renouvelables se fera avec des moyens et équipements locaux, a indiqué jeudi à Alger, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

«Nous avons décidé d'installer 4.000 MW d'électricité de sources renouvelables, pour 8 milliards de dollars, et ce, avec nos moyens et capacités et non pas avec des équipements importés», a souligné M. Guitouni, en marge d'une journée pour l'incitation à la fabrication en Algérie de matériels électriques et gaziers.

Selon lui, l'Algérie est aujourd'hui déterminée à asseoir une industrie dédiée aux énergies nouvelles et renouvelables.

Il a, à ce titre, précisé qu'à fin 2017, la production nationale de panneaux photovoltaïques s'est située entre 100 et 150 méga watts.

L'Algérie, a-t-il poursuivi, continuera à fabriquer ces équipements, d'autant que plus de 160 MW d'électricité de sources renouvelables seront, «dans peu de temps» mis sur le marché.

«Nous allons, dans peu de temps, mettre sur le marché, quelques 160 MW d'électricité d'origine renouvelable dont deux (2) fois 25 MW, au titre du programme de Sonelgaz, pour débrider les centrales du Sud et diminuer la consommation du gasoil, alors que 100 à 120 MW devant être mis aux enchères pour permettre aux investisseurs privés de s'y mettre», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, M. Guitouni a réaffirmé que le projet d'exploitation du gaz de schiste «est toujours à l'étude».

Il a, à ce propos, souligné que l'Algérie qui étudie les possibilités pour l'exploitation du gaz de schiste, comme beaucoup d'autres pays, recèle un potentiel important, occupant la troisième place mondiale en matière de réserves.

Dans ce sens, le ministre a expliqué, que l'Algérie est en train de rassembler toutes les données concernant les gisements et l'exploitation de gaz de schiste avant de se décider de se lancer dans ce domaine.

«Nous étudions profondément toutes les questions qui concernent le projet d'exploitation du gaz de schiste, notamment s'agissant des conditions de développement de cette ressource et des technologies liées à son exploitation, en plus de l'efficacité économique et la protection de l'environnement, des ressources hydriques et de la population», a-t-il rassuré.

AGRICULTURE

Bouazghi : « La concession, seule formule pour l'exploitation des terres agricoles relevant des domaines de l'Etat »

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé jeudi à Alger, que le système de concession était la seule formule permettant l'exploitation des terres agricoles relevant des domaines de l'Etat. «La possibilité d'approprier au profit des agriculteurs, des terres relevant des domaines de l'Etat a été tranchée par le président de la République en initiant un système de concession en tant que seule formule pour l'exploitation de ces terres», a indiqué M. Bouazghi en réponse à une question sur l'éventualité de l'appropriation des terres agricoles relevant des domaines de l'Etat au profit des agriculteurs, lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, présidée par le président du conseil, Abdelkader Bensalah. «Les terres relevant des domaines de l'Etat sont soumises à un système de concession qui assure au bénéficiaire tous les droits garantissant ses investissements commençant par la durée de la concession fixée à 40 ans renouvelables à la demande de l'intéressé ou de son héritier avec possibilité d'hypothèque pour bénéficier des aides et des crédits bancaires nécessaires», a-t-il précisé.

Le ministre a rassuré que tous les résultats obtenus étaient satis-

faisants et contribuaient au développement national, ajoutant que davantage d'efforts seront déployés pour l'extension et l'assainissement des terres agricoles afin de permettre aux agriculteurs d'exploiter leurs terres à même d'améliorer les conditions de vie des populations rurales tout en réduisant la facture des importations et contribuant, ainsi, au renforcement de la sécurité alimentaire. Dans ce sens, le ministre a fait savoir que le foncier agricole avait connu plusieurs développements à travers les mesures réglementaires prises par les autorités publiques pour protéger les exploitants des terres agricoles relevant des domaines de l'Etat mais aussi les propriétaires de terres agricoles privées, quelle que soit la formule juridique du foncier dont ils disposent et ce, en application des orientations du président de la République qui accorde un intérêt majeur au foncier agricole.

Indiquant, par ailleurs, que depuis la promulgation de la loi d'orientation de l'Agriculture en 2008, le secteur a connu le début de la régularisation définitive des différentes situations du foncier agricole à travers la protection des propriétaires d'exploitations agricoles en vertu du transfert du droit de jouissance au droit de concession dont ont bé-

néficié jusqu'à présent 219.000 agriculteurs sur une superficie de 2,4 millions d'hectares relevant des domaines de l'Etat. Il a rappelé, également, l'élaboration de 180.000 actes de concession soit 82% avec la régularisation des situations en instance des autres bénéficiaires grâce à des textes réglementaires complémentaires, en cours d'élaboration, lesquels assureront des garanties supplémentaires ouvrant aux bénéficiaires des perspectives d'investissement dans le domaine agricole.

Les pouvoirs publics ont procédé à la réactivation de l'opération d'acquisition de la propriété agricole permettant, selon le ministre, à 131.000 personnes de bénéficier de plus de 846.000 hectares et à plus de 30.000 personnes de régler leur situation avec une superficie s'élevant à 197.000 hectares après la levée de la condition de résiliation.

Dans ce sillage, M. Bouazghi a fait état de 1000 cas de levée de conditions de résiliation concernant 150.000 hectares, soulignant que les cas en suspens seront étudiés par les commissions chargées des opérations de mise en valeur des terres jusqu'à la récupération des terrains abandonnés n'ayant pas été mis en valeur à cause de la condition de résiliation et leur redistribution dans le cadre de la promotion

de l'investissement à travers les incitations initiées au profit des investisseurs.

Le ministre a rappelé la mise en œuvre d'un programme de création des exploitations agricoles et d'élevage dans le but de promouvoir et d'encourager l'investissement dans le secteur agricole à travers la mise en valeur et l'octroi du droit de concession des terrains relevant des domaines publics.

Les résultats enregistrés témoignent de l'efficacité de la méthode adoptée et du respect des hautes autorités de leurs engagements à savoir l'octroi de 853.000 hectares à plus de 19.000 bénéficiaires.

Les programmes de mise en valeur tendent à augmenter la superficie des terres agricoles productifs à 9 millions d'hectares à moyen terme au lieu de 8,5 millions d'hectares actuellement, contribuant à la sécurité alimentaire, a-t-il ajouté.

En réponse à une question du député, Rachid Ben Sahaba concernant l'exploitation de la halifa, M.

Bouazghi a mis l'accent sur l'intérêt accordé par son secteur au développement de cette filière par la protection des superficies qui lui sont consacrées et la création des micro-entreprises actives dans ce domaine.

ALGÉRIE - TUNISIE Des parlementaires algériens et tunisiens évoquent le soutien à l'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture

Le soutien à l'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture a été au centre de la rencontre qui a réuni, jeudi à Alger, le président de la commission de la Culture, du tourisme et de la communication de l'APN, Lakhdar Nadri avec le président de la commission de l'Agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et les services liés du parlement tunisien, Zouhir Rejbi, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La relance des secteurs du tourisme et de l'agriculture ainsi que le soutien à l'investissement ont été au centre de cette rencontre qui a permis aux deux parties d'aborder l'ensemble des efforts déployés en faveur du développement de ces deux secteurs, et de mettre en exergue le développement constant de ces secteurs durant les dernières années, a ajouté le communiqué. Les deux parties ont mis en avant, à ce titre, l'impératif de s'inscrire dans un processus de coopération positive mutuellement bénéfique. La rencontre a été également une occasion pour connaître le rôle des deux institutions parlementaires des deux pays afin d'évaluer l'expérience démocratique en Algérie et en Tunisie et d'évoquer l'approche des deux pays dans le traitement de plusieurs questions au double plan régional et international. Les deux présidents ont appelé, par ailleurs, à la réactivation de la diplomatie parlementaire dans le but de renforcer et promouvoir la coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment à la lumière de la conjoncture actuelle, marquée par des défis économiques, politiques et sécuritaires.

CONSEIL DE LA NATION : La coopération bilatérale au centre d'entretiens entre les commissions de l'Agriculture et de la Culture avec une délégation parlementaire tunisienne

La commission de l'Agriculture, du développement rural et la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse, et du tourisme du Conseil de la nation, a tenu jeudi une séance de travail réservée à une délégation parlementaire de la commission de l'Agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et les services liés du parlement tunisien, au cours de laquelle, il a été procédé à l'examen de l'état de la croissance dans les deux pays et des possibilités du renforcement de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines. Présidée par M. Belkacem Kara, président de la commission de l'Agriculture et du développement rural, en compagnie du président de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse, et du tourisme, Abdelahamid Latrèche, et pour la partie tunisienne, le président de la commission de l'Agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et les services liés, Zouhir Rejbi, cette rencontre a été l'occasion pour connaître l'état de la croissance dans les deux pays et définir les voies et moyens, les possibilités de la coopération ainsi que les expériences dans le domaine législatif et l'échange commercial et économique. Ces entretiens ont porté essentiellement sur les voies et moyens de soutenir et consolider la coopération bilatérale dans les domaines de l'agriculture, la culture et le tourisme, au service des intérêts des deux peuples frères et des deux Etats, conformément aux orientations des directions des deux pays. La délégation parlementaire tunisienne a salué le développement que connaît l'Algérie à la lumière du rétablissement de la sécurité et de la stabilité, grâce à la politique de la réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Pour rappel, la délégation parlementaire de la commission de l'Agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et les services liés du parlement tunisien, effectue une visite en Algérie, du 9 au 12 mai.

ALGÉRIE - MONDE ARABE M. Ouyahia reçoit une délégation des présidents de la Chambre de commerce et d'industrie arabe

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi à Alger une délégation des présidents de la Chambre de commerce et d'industrie arabe, conduite par Nael Raja El Kabariti, président de l'Union générale des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes, indique un communiqué des services du Premier ministre.



La délégation des présidents de la Chambre de commerce et d'industrie arabe effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue des travaux de la 127ème session du Conseil de cette Organisation.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Said Djellab, et du président de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie, Mohamed Laid Benamor.

ALGÉRIE - DANEMARK Industrie pharmaceutique: deux nouveaux projets algéro-danois en voie de finalisation

Deux projets de partenariat algéro-danois dans l'industrie pharmaceutique sont en voie de finalisation, a indiqué jeudi à Alger, l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Julie Elisabeth Fruzan-Jorgensen, lors de son audience avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

«En plus de deux nouveaux projets en cours, deux autres sont en voie de finalisation et s'inscrivent dans la volonté de créer un hub pour exporter à partir de l'Algérie. Ces projets portent sur la fa-

brication en Algérie de médicaments ainsi que des dispositifs médicaux», a souligné l'ambassadrice danoise à l'issue de cette audience, selon un communiqué du ministère de la Santé. Au cours de cette rencontre qui a permis de faire un large tour d'horizon de la coopération bilatérale et des perspectives de développement du partenariat dans le domaine de l'industrie pharmaceutique dans lequel des investissements ont été déjà réalisés et d'autres sont en cours, la diplomate danoise a relevé que l'attractivité du marché algérien «se traduit par l'existence

d'une grande volonté des entreprises danoises à accompagner le développement du secteur de la santé en Algérie».

Elle a saisi cette opportunité pour exprimer «son admiration pour les acquis sociaux réalisés en Algérie dans tous les domaines», ajoute la même source.

De son côté, M. Hasbellaoui a souligné que «le renforcement du rôle social de l'Etat et le développement des acquis sociaux sont la traduction des orientations et des programmes de développement initiés par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

ALGÉRIE - PAYS-BAS Zaalane et le ministre hollandais des Affaires Etrangères effectuent une visite au port d'Alger

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane et le ministre hollandais des Affaires Etrangères, Stef Blok ont effectué jeudi une virée en bateau afin de permettre à l'hôte de l'Algérie de mieux voir le port d'Alger, a-t-on appris dans un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du développement de la coordination bilatérale dans le domaine du transport maritime et des ports, où les deux

ministres ont mis l'accent sur la nécessité d'activer le mémorandum d'accord entre le port d'Alger et le port d'Amsterdam signé en juillet 2016.

Lors de cette rencontre, M. Zaalane a évoqué les efforts déployés par l'Etat algérien dans le développement du transport maritime et des ports, révélant que l'Algérie avait acquis 26 bateaux et effectué des opérations d'expansion de plusieurs ports à travers tous le pays dans le cadre

du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a mis l'accent sur l'importance de renforcer les relations de coopération, d'échanger les expériences et la formation avec les Pays Bas en sa qualité d'expert dans le domaine maritime et la gestion des ports.

De son côté, le ministre néerlandais a salué la qualité des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, mettant l'accent sur la

nécessité de les consolider et de renforcer l'échange d'expériences avec l'Algérie dans le domaine maritime et des ports.

Pour rappel, la troisième session de la commission mixte de coopération économique et technologique entre l'Algérie et les Pays-Bas s'était tenue le 8 et le 9 mai, sous la présidence du ministre des Affaires Etrangères, Abdelkader Messahel et de son homologue néerlandais, Stef Blok.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE M. Guitouni évoque la coopération énergétique avec l'ambassadeur du Mozambique

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur de la République du Mozambique, Hipolito Pereira Zozimo Patricio, avec qui il a discuté de la coopération énergétique entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et les perspectives de leur ren-

forcement. Ainsi, ils ont passé en revue les opportunités de coopération et d'investissement dans le secteur des hydrocarbures notamment l'exploration, la production de gaz et la formation.

A cet effet, l'ambassadeur a émis le souhait de voir l'Algérie contribuer au développement du secteur des hydrocarbures du Mozambique à travers «un partenariat» mutuellement bénéfique entre Sonatrach et la société mozambicaine

d'hydrocarbures et de bénéficier de l'expérience algérienne dans ce domaine, précise la même source.

Pour sa part, M. Guitouni a affirmé «la volonté et la disponibilité» de l'Algérie à répondre aux sollicitations du pays frère et ami qu'est le Mozambique d'autant plus que les opportunités d'investissement et de partenariat sont importantes dans les domaines des hydrocarbures et d'électricité, a conclu le communiqué.

SOLIDARITÉ Ghania Eddalia reçoit le Directeur régional de l'Unicef pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a reçu, jeudi à Alger, le Directeur régional du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour la région Moyen-Orient et Afrique du nord, M Geert Cappelaere, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, Mme Eddalia a présenté un exposé relatif aux différents programmes du secteur visant la pro-

tection et la promotion de l'enfance, notamment l'enfance assistée et les enfants handicapés, pris en charge au niveau du réseau institutionnel des centres spécialisés sous tutelle.

Mme Eddalia a également exprimé la disponibilité du secteur à consolider les relations de coopération avec l'agence onusienne notamment en matière du renforcement des capacités et de la formation.

SONATRACH - TOTAL : Création d'une société mixte pour la réalisation d'un projet de pétrochimie

Une société mixte sera créée entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe français Total pour la réalisation, le développement et l'exploitation d'un complexe de déshydrogénation du propane et de production du polypropylène (PDH-PP).

Un mémorandum d'entente a ainsi été signé, hier à Alger, entre les P-dg, respectivement, de Sonatrach et du groupe Total, MM. Abdelmoumen Ould Kaddour et Patrick Pouyanne.

D'une capacité de production de 550.000 tonnes/an de polypropylène, en utilisant une charge de 650.000 tonnes/an de propane issu des installations de séparations de GPL d'Arzew, ce projet pétrochimique comprendra une usine de déshydrogénation de propane (PDH), une unité de production de polypropylène et une unité logistique à la pointe de la technologie, a indiqué le directeur exécutif du Business développement et marketing auprès de Sonatrach, Toufik Hakkar.

La structure de partenariat dans ce projet est de 51% pour Sonatrach et de 49% pour Total.

Premier projet de polypropylène en Algérie

Il s'agit du premier projet de polypropylène en Algérie et du deuxième projet de pétrochimie après le CP 1k réalisé dans les années 1970.

D'un investissement de l'ordre de 1,5 milliard de dollars pour les deux partenaires, qui lanceront les études d'ingénierie de détails au courant du deuxième semestre 2018, ce projet sera financé à hauteur de 30% en capitaux propres et de 70% en emprunt bancaire, a précisé M.

Hakkar qui a avancé qu'en parallèle de la création d'une société mixte dédiée à ce projet, «nous commencerons une période de la recherche d'un financement très importants».

Le projet, dont le lancement des travaux est prévu dans un an, permettra d'assurer une couverture totale des besoins du pays en polypropylène, qui est actuellement importé, ainsi que la création d'emplois directs avec 6.000 personnes en phase de



construction et 600 personnes en phase d'exploitation commerciale.

Rien qu'en 2017, pas moins de 78.000 tonnes de ce produit ont été importées par l'Algérie pour un montant de plus de 100 millions de dollars.

Les besoins de l'Algérie en polypropylène sur la période 2018-2023 seront de 500.000 tonnes pour un montant estimé à plus de 650 millions de dollars.

Abordant la compétitivité commerciale de ce projet, M. Hakkar a indiqué qu'il sera «idéal» pour atteindre les marchés-cibles en l'occurrence l'Afrique du Nord, l'Europe et la Turquie.

Il a, à ce titre, rappelé que les marchés européens et turcs sont les importateurs «nets structurels» de ce produit.

Pour sa part, M. Ould Kaddour a indiqué que ce projet s'inscrit dans la stratégie de Sonatrach dans le développement de la pétrochimie, notamment en ce qui concerne la transformation des matières premières en Algérie, et ce, pour mieux valoriser les produits par rapport à leurs exportations à l'état brut, d'une part, et la création d'emplois, d'une autre part.

De son côté, M. Pouyanne a souligné que ce projet s'inscrit dans la stratégie du groupe Total dans la pétrochimie, qui consiste à développer ses activités à partir de matières premières bénéficiant d'un avantage de compétitivité, notamment issues du gaz, afin de tirer parti de la croissance de la demande mondiale en plastique.

Il représente également, a-t-il soutenu, l'opportunité de renforcer la coopération avec Sonatrach en investissant conjointement dans l'aval, et ce, au-delà des relations de longue date que ce groupe français et Sonatrach entretiennent ensemble en amont dans l'exploration-production.

A ce propos, le premier responsable du groupe Total a fait savoir que les deux parties, outre la pétrochimie, devraient également lancer des partenariats dans d'autres domaines qui seront dévoilés incessamment.

Pour rappel, le polypropylène est utilisé dans différents domaines comme le textile, le film et emballage, l'industrie automobile et navale, hydraulique bâtiment, l'industrie des transports ainsi que dans le domaine pharmaceutique.

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ET DE GAZ : Seuls 30% des matériels sont fabriqués en Algérie

Seuls 30% des matériels utilisés dans les réseaux de distribution d'électricité et de gaz sont de fabrication algérienne, le reste étant importé, a indiqué jeudi à Alger la P-dg du Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (Credeg), Mme Wassila Salhi.

«Seuls 30% des matériels électriques et gaziers des réseaux de distribution sont fabriqués en Algérie alors que 70% sont importés», a fait savoir Mme Salhi lors d'une journée d'information pour l'incitation à la fabrication en Algérie de matériels électriques et gaziers, tenue en présence des ministres, respectivement, de l'Énergie et de l'Industrie et des mines, MM. Mustapha Guitouni et Youcef Yousfi, et le P-dg de Sonelgaz, Mohamed Arkab A ce propos, le P-dg de Sonelgaz a indiqué que plus de 300 composants industriels sont aujourd'hui utilisés pour la réalisation et la maintenance des réseaux locaux d'électricité et du gaz alors qu'une part importante de ce matériel pourrait être fabriquée par des entreprises algériennes et à des coûts compétitifs et rentables.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie a recommandé de s'orienter vers la fabrication locale de ce type d'équipements en relevant que les capacités nationales en la matière existent mais qui restent «éparpillées».

«Jusqu'à quand nous continuerons à importer. L'Algérie est en train de perdre des sommes colossales».

Il faut que nous soyons capables de produire ces équipements en Algérie.

C'est une obligation», a-t-il insisté. A cet effet, M. Guitouni a appelé le groupe Sonelgaz à élaborer un programme destiné aux producteurs locaux pour la fabrication, dans les trois (3) années à venir, de plusieurs matériels et équipements utilisés dans la distribution électrique et de gaz.

A ce propos, Mme Salhi a indiqué qu'à l'horizon 2028, le pays aura besoin, entre autres, pour le réseau électrique, de 16 millions d'unités de connecteurs de réseau et de branchement basse tension et de 350.000 unités de coffrets basse tension. Pour le réseau de distribution du gaz, le pays aura besoin, entre autres, de 36.000 unités de vannes en polyéthylène et de 390.000 unités d'accessoires en réseau en polyéthylène.

Ainsi, «un énorme marché s'offre aux industriels nationaux pour répondre à ces besoins, a-t-elle fait valoir en précisant que 285 milliards de dinars (2 milliards d'euros) seront destinés à l'acquisition des matériels à l'horizon 2028».

COMMERCE

Le Conseil de la concurrence renouvelle son appel à la révision de l'ordonnance sur la concurrence

Les représentants du Conseil de la concurrence ont de nouveau interpellé les pouvoirs publics pour une révision urgente de l'ordonnance sur la Concurrence de 2003 afin de l'adapter à la conjoncture économique nationale et internationale.

Intervenant lors d'une journée d'étude sur la concurrence et la régulation du marché tenue jeudi à Alger, le vice-président de ce conseil, Abdelmadjid Dennonni, a estimé «urgent» la révision de cette ordonnance: «Il est très urgent de remettre les pendules à l'heure et revoir l'ordonnance relative à la concurrence», a dit M. Dennonni qui est également le président de la confédération générale du patronat du secteur du Bâtiment et travaux publics.

Selon lui, cette ordonnance, qui avait amendé la loi sur la concurrence de 1995, a entraîné un manque de coordination entre le conseil et les différentes autorités de régulation secto-

rielles, tout en créant un chevauchement entre les prérogatives de chaque partie. De même, a-t-il poursuivi, toutes lois régissant les autorités de régulation du commerce sont «obsolètes» et doivent, ainsi, être révisées.

Pointant du doigt les «multiples positions de monopole» qui caractériseraient le marché algérien alors que l'ordonnance de 2003 limite, selon lui, les possibilités d'intervention du conseil, M. Dennonni a fait remarquer que les conditions d'une nouvelle dynamique du conseil ont pourtant été mises en place dans le cadre de la Constitution amendée de 2016. «La Constitution de 2016 a constitutionnalisé la concurrence en Algérie».

Elle a donné au Conseil de la concurrence le plein pouvoir afin de le rendre plus dynamique», a-t-il soutenu.

De son côté, le président du Conseil de la concurrence, M. Amara Zitouni, a mis l'accent sur la nécessité de réviser l'ordonnance sur la

concurrence pour la mettre en conformité avec la Constitution. L'article 43 de la Constitution amendée en 2016 a consacré cinq principes relatifs à la concurrence que sont l'interdiction de la concurrence déloyale, l'interdiction du monopole, la non-discrimination entre les entreprises publiques et privées en ce qui concerne les aides de l'Etat, la régulation du marché par l'Etat et les droits du consommateur.

Selon les autres membres du Conseil présents à cette rencontre, l'ordonnance sur la concurrence de 2003 contient des vides juridiques et beaucoup d'articles «contradictoires», ce qui complique l'intervention du Conseil sur le terrain.

Le Conseil de la concurrence, fondé en 1995 et réactivé en 2013 après 10 ans d'arrêt, est considéré comme une autorité administrative autonome qui agit au nom et pour le compte de l'Etat pour faire respecter les règles de la concurrence. Le Conseil

exerce trois types de fonctions à savoir, la mission du contrôle des concentrations économiques, la mission consultative et la mission de sanction des pratiques restrictives à la concurrence.

Cette instance de régulation peut entreprendre toute action utile relevant de son domaine de compétence notamment toute enquête, étude et expertise.

Il est consulté aussi sur tout projet de texte législatif ou réglementaire touchant à la concurrence.

Le Conseil est composé de douze (12) membres: six (6) personnalités et experts ayant des compétences dans les domaines de la concurrence, de la distribution, de la consommation et de la propriété intellectuelle, quatre (4) professionnels qualifiés dans les secteurs de la production, de la distribution, de l'artisanat, des services et des professions libérales et deux (2) représentants des associations de protection des consommateurs.

FINANCE - BANQUE Signature d'une convention entre le CPA et les promoteurs immobiliers

Une convention a été signée jeudi à Alger entre le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et l'Organisation nationale des promoteurs immobiliers (ONPI), portant sur l'octroi des crédits et la bonification des taux d'intérêts, apprend-on auprès de cette banque publique. Ce document a été paraphé par le P-dg du CPA, Omar Boudieb, et le président de l'ONPI, M'hamed Sahraoui. Aux termes de cette convention, le CPA s'engage à mettre en place au profit des entreprises adhérentes à l'ONPI, une organisation spécifique pour la prise en charge de leurs demandes en leur accordant «des crédits bancaires nécessaires à la couverture de leurs besoins dans la réalisation des opérations de promotion immobilière ainsi que des avantages en matière de garanties et de bonification d'intérêts».

Il s'agit ainsi de garantir aux membres de l'ONPI, porteurs de projets bancaibles, «une écoute et un appui technique et financier dans la réalisation de leurs projets immobiliers».

Pour le CPA, cette convention consolide les relations traditionnelles et privilégiées entretenues avec l'ONPI dans le secteur du bâtiment.

LUTTE ANTITERRORISTE: 12 casemates et 23 bombes artisanales détruites à Tébessa, Batna et Skikda

Douze (12) casemates pour terroristes et vingt-trois (23) bombes artisanales ont été découvertes et détruites par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), mercredi, lors d'opérations menées distinctement à Tébessa, Batna, Skikda, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à des opérations de recherche et de ratissage menées distinctement à Tébessa, Batna, Skikda (5ème RM) et Médéa (1ère RM), des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 09 mai 2018, douze (12) casemates pour terroristes, vingt-trois (23) bombes de confection artisanale, des outils de détonation, des denrées alimentaires et d'autres objets», note le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6ème RM), trois (3) narcotrafiants et sept (7) contrebandiers et saisi vingt (20) kilogrammes de kif traité, 1,970 comprimés psychotropes, quatre (4) véhicules tout-terrain, 7,5 tonnes de denrées alimentaires, douze (12) groupes électrogènes et douze (12) marteaux piqueurs».

Un élément de soutien aux groupes terroristes appréhendé à Jijel

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été appréhendé jeudi à Jijel, par un détachement de l'Armée nationale populaire, qui ont découvert et détruit une (1) bombe de confection artisanale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont appréhendé, le 10 mai 2018 à Jijel/5ème Région militaire un (1) élément de soutien aux groupes terroristes et ont découvert et détruit une (1) bombe de confection artisanale», précise le MDN. Le ministère souligne qu'«un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit, à Sidi Bel-Abbes/2ème RM, trois (3) bombes de confection artisanale et des outils de détonation, et ont saisi des effets de couchages et une quantité de vivres». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a arrêté à Tlemcen/2ème RM et Béchar/3ème «cinq narcotrafiants et saisi (42,5) kilogrammes de kif traité et deux (2) véhicules touristiques», ajoute la même source qui précise que «deux contrebandiers ont été appréhendés à bord d'un camion contenant (28) quintaux de tabac à El-Oued/4ème RM». Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset et In Guezzam/6ème RM, (10) contrebandiers et ont saisi (2) véhicules tout-terrain, une (1) motocyclette, un (1) appareil de communication satellitaire ainsi que (1,1) tonne de produits alimentaires», alors que «10.236 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisi à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf/5ème RM».

Reddition de deux terroristes à Tamanrasset

Deux terroristes se sont rendus, hier, aux autorités militaires à Tamanrasset (6e Région militaire), en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un fusil semi-automatique de type Simonov, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, deux (2) terroristes se sont rendus, aujourd'hui 11 mai 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6ème Région militaire). Il s'agit de S. Aboubaker, dit Mouaouia, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 et de S. Nadjim, dit Djaber, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015. Ils étaient en possession d'un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) fusil semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions», précise le communiqué. «Ce bilan positif réalisé à travers les différentes Régions militaires, atteste de l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour asseoir la sécurité et la quiétude sur l'ensemble du territoire national», souligne la même source.

GHARDAÏA : Engouement pour les épices et herbes aromatiques à la veille du Ramadhan

Le commerce des épices et autres herbes aromatiques a le vent en poupe, à l'approche du mois sacré de Ramadhan, dans les différentes échoppes de la région de Ghardaïa.

Les familles Ghardaouies entament, durant cette deuxième quinzaine du mois de Chaâbane (calendrier hégirien) leurs préparatifs pour le mois sacré, notamment en achetant les ingrédients nécessaires à la préparation des mets les plus consommés durant le Ramadhan.

De nombreuses personnes envahissent les échoppes d'herboristes installées dans les ruelles et le souk de Ghardaïa pour s'approvisionner en épices et autres plantes aromatiques incontournables dans la cuisine Algérienne.

Produits d'origine végétale, les épices et les herbes aromatiques sont très prisées et convoitées pour leurs qualités aromatiques et condimentaires dans la cuisine afin de relever ou parfumer les différentes préparations culinaires, cuites ou crues, durant le mois de Ramadhan, a fait savoir Boumediene Djebrit, herboriste à Theniet El Makhzen (Ghardaïa).

Installé confortablement dans sa boutique d'où émane une myriade de senteurs, Boumediene ne tarie pas devant la clientèle à faire les éloges de ses épices et par la même occasion les bienfaits thérapeutiques de chacun des produits proposés.

Le nombre de commerces d'épices est assez florissant ces dernières années a fait remarquer Aïssa, gérant d'une échoppe spécialisée dans les épices à Ghardaïa, précisant que parmi les épices phare de la cuisine Ghardaouie durant le Ramadhan figurent «Ras El Hanout», un mélange d'une vingtaine d'épices, suivi de «Guertoufa» (feuille de camomille sauvage) très prisée dans le sud algérien ainsi que Takerouait, un mélange d'épices utilisé pour la fabrication d'une boisson locale maison.

Hausse des prix des principaux épices et condiments

«Guertoufa» enregistre une flambée importante allant jusqu'à 2.000 DA le kilogramme, et cette hausse qui a frôlé parfois les 200%, a touché plusieurs condiments pour la plupart importés.

«Nous sommes dépendant de l'étranger en matière d'épices», a rap-



pelé un herboriste du souk de Ghardaïa, expliquant que la production des plantes aromatiques et médicinales spontanées ou cultivées, fraîches ou séchées, desservant les besoins de l'herboristerie et ceux du secteur agro-alimentaire est très faible et ne peut couvrir la demande du marché national.

Pour des responsables locaux du secteur de l'agriculture, la filière de la plante aromatique et médicinale constitue une ressource à forte valeur ajoutée, capable de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales, notamment dans les zones arides et semi-arides du pays.

«L'Algérie dispose d'une flore riche et diversifiée dans différentes régions, des atouts indéniables qui ne demandent qu'à être exploitées», ont-ils souligné.

Très prisées dans la cuisine maghrébine, les épices ont su trouver, à travers l'histoire, leur place privilégiée dans les différentes cultures culinaires. Les épices sont réputées par leurs propriétés gustatives, thérapeutiques ou parfois même aphrodisiaques, elles ont la faculté de remonter le plus insipide des goûts même si elles sont utilisées en petites quantités. Pour Hadja Fatima, femme au foyer, qui est de ces personnes qui, à l'approche de chaque Ramadhan ou Aïd fait ses emplettes au souk de Ghardaïa pour ne rater aucune épice.

«Je préfère préparer moi-même

«Ras El-Hanout» pour relever le goût des plats que je prépare», a-t-elle affirmé, précisant qu'elle achète plus d'une quinzaine d'épices afin de le préparer pour donner plus de saveur à ses mets.

Par l'odeur, Hadja Fatima arrive à différencier entre les épices qui datent de l'année dernière et les nouvelles.

«Il existe de nombreuses recettes de Ras El-Hanout qui est une composition, avec des dosages précis d'épices, selon l'usage pour les saucées rouge ou blanche et la période (hiver et été), a-t-elle fait savoir, ajoutant que Ras El-Hanout parfume outre les plats même certaines pâtisseries orientales fabriquées chez nous.

Le marché des épices, condiments et autres plantes aromatiques et herbes sèches connaît dans la région de Ghardaïa un développement, de l'aveu de plusieurs commerçants.

De nombreux citoyens natifs de Ghardaïa et vivant dans d'autres villes ainsi que des visiteurs de la région préfèrent s'approvisionner en épices du marché de Ghardaïa, a-t-on constaté.

Le mois de Ramadhan est devenu aussi une aubaine pour tous ceux qui veulent s'enrichir, et plus vite, sachant qu'un rush quotidien est enregistré dans les souks, notamment les échoppes d'épices.

Des opérations de contrôle sont effectuées par les services de contrôle de la qualité afin d'éviter la vente de produits toxiques.

EL-OUED : Développer l'aquaculture, une stratégie visant l'autosuffisance en poisson

Les participants à un séminaire national sur «le développement de l'aquaculture en régions sahariennes», clôturé mercredi soir à El-Oued, ont mis l'accent sur l'intensification des projets d'investissement dans l'aquaculture comme stratégie visant à assurer l'autosuffisance en poissons. Spécialistes, académiciens et professionnels présents à cette rencontre, ont souligné, dans leurs recommandations, les défis économiques qui attendent l'Algérie contraignant, entre autres, à l'élaboration d'un programme national d'encouragement des investisseurs dans la filière aquacole, à travers notamment les facilitations administratives et l'accompagnement technique afin de viabiliser

leurs projets et les concevoir aux normes scientifiques et standards internationaux.

Des investisseurs, ayant pris part aux ateliers de formation du séminaire avec leurs expériences dans l'aquaculture, ont estimé que l'intérêt du ministère de tutelle à ce type de projets et leur valorisation constituait un mécanisme aidant à leur viabilisation (projets) comme ressource supplémentaire à l'économie nationale, hors secteur des hydrocarbures.

Ils ont, en outre, mis l'accent sur l'orientation vers les régions sahariennes pour développer l'aquaculture, au regard des potentialités offertes, favorables à ce type d'investissement agricole, notamment la superficie, sachant que ces régions

occupent près de 87% de la superficie du pays (2,4 millions km²), et l'abondance de la ressource hydrique souterraine avoisinant les 40.000 milliards m³.

Dans le même contexte, le directeur général de la Pêche et l'Aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hammouche, a affirmé que le secteur accordait un intérêt particulier aux projets aquacoles avec pour objectif à moyen terme de doubler la production de 100.000 à 200.000 tonnes/an.

Cinquante (50) projets aquacoles ont été enregistrés, dont 25 concrétisés en 2017, et plus de 1.100 bassins agricoles ensemencés en poissons d'eau douce, a-t-il précisé, signalant que 40

nouveaux projets ont été lancés au début de 2018, en plus de la réception de 280 demandes d'investissement dans cette filière et le soutien de 500 agriculteurs d'ensemencer leurs bassins en poissons. Le séminaire sur le thème du «Développement de l'aquaculture en régions sahariennes» (El-Oued, 8-9 mai) a été organisé par la Direction générale de la Pêche et l'Aquaculture, en coordination avec l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et le Programme européen de développement de l'Aquaculture.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Plus de 113.000 personnes défavorisées et inaptes au travail vont bénéficier de l'allocation forfaitaire

Plus 113.000 personnes, inscrites sur liste d'attente et appartenant à des classes sociales défavorisées et inaptes au travail vont bénéficier de l'Allocation forfaitaire de solidarité, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

«En application des orientations de Son Excellence le président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, pour asseoir une politique sociale forte, monsieur le Premier ministre a répondu favorablement à la demande Madame Ghania Eddalia, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, pour la prise en charge, dans le cadre des dispositifs de soutien direct de l'Etat en direction des catégories sociales défavorisées et inaptes au travail, de 113.431 personnes qui remplissent les conditions du bénéfice de l'Allocation forfaitaire de solidarité inscrites sur liste d'attente», a précisé la même source.

Actuellement, ce dispositif, géré par l'Agence de développement social, prend en charge 831.452 personnes, a ajouté la même source, relevant que cette mesure ramènera l'effectif global à 944.883 personnes.

Ce qui permettra aux demandeurs sans revenu, constitués notamment de personnes âgées, de personnes handicapées, de femmes



chefs de famille et de personnes infirmes et incurables, de bénéficier, en plus d'une allocation financière, d'une couverture sociale leur permettant l'accès aux soins et aux médicaments, a expliqué le communiqué du ministère.

A cet effet, des «instructions fermes» ont été données à l'Agence

de développement social et aux services déconcentrés du ministère de la Solidarité nationale pour prendre en charge, «sans délai», les personnes éligibles au dispositif de l'Allocation forfaitaire de solidarité et inscrites sur liste d'attente, a conclu le communiqué du ministère.

ACCIDENTS DE ROUTES : 8 morts et 297 blessés en zones urbaines en une semaine (DGSN)

Huit (08) personnes ont trouvé la mort et 297 autres ont été blessées dans 270 accidents de route survenus en zones urbaines durant la première semaine du mois de mai, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le nombre d'accidents a enregistré une hausse de (+05), tandis que le nombre de blessés a baissé de (-23) et celui des morts de (-02), a précisé le communiqué, ajoutant que le facteur humain est à l'origine de 95% de ces accidents, outre les autres facteurs liés à l'état du véhicule et de l'environnement.

Dans ce sens, la DGSN rappelle aux usagers de la route l'importance de respecter le code de la route, d'éviter les excès de vitesse et de procéder à un contrôle systématique et minutieux du véhicule avant le déplacement.

La DGSN met à la disposition du citoyen le numéro vert 1548 et celui du secours 17 pour tout signalement.

ALGER : Arrestation d'un escroc

Les services de Sécurité de wilaya d'Alger ont arrêté un suspect pour escroquerie en faisant de fausses promesses à ses victimes, a indiqué hier un communiqué de ces services.

L'affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par un citoyen auprès des services de Sécurité urbaine de Hussein Dey, qui a révélé avoir été escroqué par le mis en cause en lui promettant de lui faire sortir 18 motocyclettes du port d'Alger contre un montant de 18 millions de centimes, avant qu'il ne disparaisse, a noté le communiqué.

Une deuxième plainte a été déposée auprès des mêmes services par une autre victime qui a été escroquée par le même mis en cause qui lui a promis un poste d'emploi au port d'Alger contre une somme d'argent.

Les services de sécurité ont procédé à des investigations permettant l'identification du mis en cause qui a été arrêté au niveau d'un quartier à Alger.

Ce dernier a reconnu les faits retenus contre lui et a été présenté devant les instances judiciaires.

BISKRA : Peine capitale pour l'assassin de sa tante, son époux et leur fils

Le tribunal criminel près la cour de Biskra a prononcé, jeudi, la peine capitale à l'encontre de M.A.H., auteur du meurtre de sa tante, du mari de cette dernière et de leur fils.

L'affaire, selon l'arrêt de renvoi, remonte au 16 octobre 2015, lorsque M.A.H., âgé de 28 ans a tué sa tante (H.F.), âgée de 61 ans, l'époux de cette dernière A.H., 82 ans et leur fils M.H., 23 ans, et a subtilisé la somme de chez eux la somme de sept (7) millions de dinars.

Les accusés dans la même affaire, S.B, S.B et A.K ont écopé d'une année de prison ferme tandis que les accusés H.L et A.H ont été condamnés à une année avec sursis pour non dénonciation.

Lors du réquisitoire, le procureur de la République a requis la peine maximale pour le principal accusé et 5 ans de prison pour les autres impliqués dans cette affaire.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense a plaidé pour une expertise mentale de l'accusé principal, et une enquête supplémentaire.

APS

JUSTICE

Ouverture de nouveaux postes au profit des huissiers de justice, meilleure cadence de la notification et de l'exécution des décisions de justice

Le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Bouktik Abdelkrim a affirmé, jeudi à Alger, que l'annonce faite par le ministère de Justice d'organiser un concours national d'accès à la formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle d'huissier de justice et qui concernera 1.500 nouveaux postes, «donnera une meilleure cadence» aux questions relatives à la notification et à l'exécution des procès-verbaux de justice au profit des justiciables et de la justice.

M. Bouktib a précisé

dans une déclaration à l'APS, en marge de l'organisation par la Chambre régionale des huissiers de justice du Centre, d'une rencontre sur la notification officielle, que «l'ouverture de ce concours dans la limite de 1.500 postes ouverts, donnera une forte cadence à la notification des différents jugements et aux formules exécutoires au profit des justiciables, ainsi que pour le bon déroulement des différentes affaires traitées par la Justice».

Il a rappelé que le nombre d'huissiers de justice au niveau national est

actuellement de 1.565, et ce dans l'attente d'une nouvelle promotion qui entreprendra le travail sur le terrain. Le ministère de la Justice a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'organisation d'un concours national d'accès à la formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle d'huissier de justice, à la date du 30 juin et dans la limite de 1.500 postes ouverts, a rappelé le même responsable qui précise, à cet égard, que les inscriptions ont débuté le 09 mai et se poursuivront jusqu'au 28 mai. Selon ce communiqué, «les

personnes désireuses de participer à ce concours doivent déposer leurs dossiers au niveau des cours de justice de leur lieu de résidence. Ainsi, les personnes résidant dans la wilaya d'Alger doivent déposer leurs dossiers auprès du tribunal de Dar El Beida, relevant de la Cour d'Alger, alors que pour les wilayas du Sud (Adrar, Illizi, Bechar, Tamanrasset, Tindouf, Ouargla et Ghardaïa), les dossiers doivent être déposés au niveau des cours ou des tribunaux du lieu de résidence de l'intéressé, a-t-on précisé de même source.

BECHAR :

Plus de 1.646 kg de kif saisis durant les quatre premiers mois de 2018

Au moins 1.646 kg de kif traité ainsi que 419 comprimés de psychotropes ont été saisis, durant les quatre (4) premiers mois de 2018, par la Gendarmerie nationale (GN) à travers la wilaya de Bechar, a-t-on appris jeudi à l'occasion de «Portes ouvertes» sur cette institution sécuritaire.

Cette quantité de drogue destinée au trafic illégal a été saisie dans 23 affaires de détention et de commercialisation illégales de drogue, traitées par les éléments du service de la police judiciaire du groupement territorial de ce corps de sécurité à travers la wilaya, a-t-on précisé, à l'occa-

sion de cette manifestation de communication visant à faire connaître davantage aux citoyens les différentes activités de cette institution présente à travers les 21 communes et frontières de la wilaya.

Des stands dédiés aux différentes unités de ce corps sont ouverts durant cette manifestation de trois jours à la maison de la culture «Kadi Mohamed» pour permettre au public de s'imprégner des efforts de modernisation et d'adaptation de la GN aux besoins de sécurité des personnes et des biens et à la lutte contre les différentes formes de criminalité, surtout

en matière de lutte contre les réseaux de trafiquants de drogue et de contrebande, mais aussi de sécurité routière. Des patrouilles mobiles de la compagnie locale de sécurité routière sillonnent quotidiennement des milliers de kilomètres pour assurer la sécurité des automobilistes et prévenir les accidents de la route, signalent des officiers-responsables de cette même compagnie.

Durant les quatre (4) premiers de l'année 2018, on a déploré le décès de six (6) personnes et 64 blessés dans 33 accidents de la route enregistrés à la même période, a-t-on signalé.

COLOMBIE : 200.000 personnes sans électricité à la suite d'un nouvel attentat

Quelque 200.000 habitants de Tumaco, une municipalité de Colombie, frontalière de l'Équateur sur la côte Pacifique, sont privés d'électricité à la suite d'un attentat, le quatrième en moins de deux mois, imputé à des dissidents de l'ex-guérilla de Farc.

Cette attaque, contre deux transformateurs électriques, a eu lieu mercredi soir sur la route entre les villes de Pasto et de Tumaco, a précisé le gouvernement du département du Nariño, Camilo Romero, à W Radio jeudi.

Tumaco est la localité colombienne comptant la plus grande superficie de plantations illicites, notamment de coca, la matière première de la cocaïne, dont la Colombie est le premier producteur mondial.

Les forces armées ont attribué cet attentat à des dissidents des Farc, commandés par Walter Artizala, alias «Guacho», le chef du Front Oliver Sinisterra, qui a revendiqué l'enlèvement et l'assassinat en avril de deux journalistes et d'un chauffeur du quotidien équatorien El Comercio. «C'est le quatrième attentat en moins de deux mois, ce qui montre que la situation est de plus en plus difficile», a dénoncé le gouverneur sur Twitter. M. Romero a ajouté qu'en raison de mauvaises conditions climatiques, les forces de l'ordre n'avaient jeudi matin pas encore pu rejoindre le lieu de l'attentat, épicerie d'actions militaires contre les dissidents de l'ex-guérilla, aujourd'hui désarmée.

Le Front Oliver Sinisterra, qui n'a pas adhéré à l'accord de paix signé fin 2016, est dans la ligne de mire des autorités, en particulier depuis l'assassinat de l'équipe d'El Comercio. Ce groupe dissident est accusé d'être à l'origine d'une vague de violences inédite du côté équatorien, qui a causé la mort de quatre militaires, outre l'enlèvement d'un couple toujours séquestré.

Dans le Nariño opèrent aussi des trafiquants de drogue, ainsi que l'Armée de libération nationale (ELN), la dernière guérilla de Colombie avec laquelle le gouvernement tente de négocier un accord similaire à celui signé avec les Farc fin 2016.

NICARAGUA 4 policiers blessés par balles

Quatre policiers, dont deux femmes, ont été blessés par balles mercredi à Managua par des délinquants qui les ont attaqués alors qu'ils réglaient la circulation, a annoncé la police. «Des groupes de vandales qui circulaient à bord d'un camion, de deux voitures et de six motos ont tiré avec des armes à feu sur des patrouilles de la police qui effectuaient des tâches de régulation de la circulation», a déclaré le directeur adjoint de la police nationale, le commissaire Francisco Díaz, précisant que deux policiers ont été blessés à l'épaule, un autre à un bras et le quatrième à une jambe. «Nous condamnons ces actions de vandales contre nos camarades policiers», a-t-il déclaré à des médias locaux. Les tirs ont eu lieu après la fin de la manifestation au cours de laquelle des dizaines de milliers de Nicaraguayens ont réclamé justice après la répression survenue lors de l'actuelle vague de contestation contre le pouvoir du président Daniel Ortega. La police n'a pas fait de lien entre ces attaques et le rassemblement de protestation. En trois semaines, les manifestations contre le pouvoir de M. Ortega ont fait 47 morts et plus de 400 blessés, selon le Centre nicaraguayen des droits de l'Homme (Cenidh). La vague de contestation a été lancée le 18 avril par des étudiants qui protestaient contre une réforme des retraites instaurant une hausse des cotisations et une baisse des pensions.

ROYAUME-UNI : Plus de 3 millions d'enfants sous le seuil de la pauvreté en 2018-2019

Plus de 3,1 millions d'enfants vivront sous le seuil de pauvreté en 2018-2019 au Royaume-Uni, soit 1 million de plus qu'en 2010, selon un rapport publié cette semaine par l'Union des syndicats britanniques, le TUC (Trade Union Congress).

Le rapport réalisé par l'institut britannique de recherche «Landman Economics» pour le compte du TUC, précise que l'étude concerne les enfants qui grandissent dans la pauvreté dont les parents sont fonctionnaires.

Il incrimine en premier lieu les coupes budgétaires imposées par le gouvernement conservateur depuis des années et la suppression de plusieurs prestations sociales depuis 2010.

Le gel des salaires du secteur public est également responsable de la baisse du pouvoir d'achat et de la pauvreté de plus de 600.000 enfants, ainsi que la hausse des emplois précaires, dont les retombées touchent près d'un million d'autres enfants.

L'étude souligne que les enfants dont les deux parents sont fonctionnaires sont les plus touchés par la baisse du niveau de vie.

Les travailleurs du secteur de la santé et de l'éducation ont connu une réduction salariale de 13,3% en 2010, alors que les salaires des employés de l'administration publique ont baissé de 14,3%, relève le rapport.

La publication de ce rapport coïncide avec l'appel du leader de l'opposition britannique, chef du Labour Party, Jeremy Corbyn, à une manifestation samedi à Londres pour défendre les droits des travailleurs.

Le TUC a annoncé sa participation. Cité par le quotidien britannique The Independent, la secrétaire générale du TUC, Frances O'Grady, a pointé du doigt le gouvernement qui, selon elle, n'a jamais reconnu le nombre élevé des familles qui ne parviennent



pas à boucler leurs fins de mois. «Le gouvernement refuse de reconnaître le nombre réel des familles des fonctionnaires qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Il est impératif qu'il procède à l'augmentation du salaire minimum maintenant, et instaure un système de sécurité sociale pour les enfants des familles pauvres», a-t-elle dit.

O'Grady a affirmé que la baisse des revenus des parents fonctionnaires et les réductions des prestations durant des années ont eu «un coût humain terrible», ajoutant que «les fonctionnaires n'arrivent plus à nourrir et à vêtir correctement leurs enfants».

Réagissant à ce rapport, une porte-parole du gouvernement, cité par le même journal, a déclaré qu'elle ne reconnaissait pas les chiffres du TUC.

Elle a même déclaré que le pays comptait à présent «1 million de personnes de moins qui vivent sous le seuil de la pauvreté par rapport à 2010,

dont 300.000 enfants». Elle a justifié ses chiffres par «le taux d'emploi et le revenu des ménages qui n'ont jamais été aussi élevés».

Selon une étude universitaire publiée en 2017, 60% des familles avec un seul salaire vivent sous le seuil de pauvreté et le risque de pauvreté au sein des ménages avec deux salaires a augmenté de 27% au cours de la dernière décennie.

Une autre recherche publiée en janvier dernier avait souligné que près de la moitié des enfants dans certains quartiers de Londres, Birmingham et Manchester vivent dans la pauvreté.

Dans le quartier Tower Hamlets, à l'est de Londres, il a atteint 53%.

Un rapport de la fondation indépendante, Joseph Rowntree (JRF), publié également en janvier, a affirmé que 14 millions britanniques vivaient dans la pauvreté, soit plus d'un cinquième de la population du Royaume-Uni.

ESPACE SpaceX reporte le tir de sa fusée Falcon 9 nouvelle génération

La société américaine SpaceX a reporté le tir prévu jeudi de sa fusée nouvelle génération Falcon 9 Block 5, moins d'une minute avant l'heure fixée du lancement.

La prochaine fenêtre de tir est vendredi entre 16H14 et 18H21 locales (20H14 et 22H21 GMT), depuis Cap Canaveral en Floride.

«Le lanceur et sa cargaison sont en bonne condition», a commenté un porte-parole de SpaceX, sans être en mesure de fournir une explication à l'arrêt du compte à rebours à 58 secondes du décollage.

Cette fusée de nouvelle génération devait faire son vol inaugural jeudi, avec à son bord le tout premier satellite de communication en orbite haute du Bangladesh baptisé

Bangabandhu Satellite-1.

Elle est présentée comme plus puissante et plus facile à réutiliser que sa petite soeur Falcon 9.

Ce lanceur est appelé à propulser des humains vers la Station spatiale internationale (ISS) à bord d'une version habitée de la capsule Dragon en cours de développement.

Pour l'heure, seule une version sans équipage de Dragon existe pour ravitailler l'ISS et en ramener matériels et expérimentations sur Terre.

Le premier vol habité est provisoirement fixé à décembre 2018.

Lorsqu'il interviendra, ce sera la première fois depuis la fin du programme américain de navettes spatiales en 2011 qu'un vaisseau trans-

portant des êtres humains décollera depuis les États-Unis.

La fusée de nouvelle génération est prévue pour être réutilisée jusqu'à dix fois avec une maintenance minimale après chaque tir, avait indiqué Elon Musk, patron de SpaceX à la presse, avant le lancement prévu jeudi.

«Nous nous attendons à ce qu'il n'y ait aucune intervention entre les vols, tout comme pour un avion».

«Il nous a fallu -oh, ça a commencé en 2002- seize ans d'efforts extrêmes, beaucoup de répétitions et des milliers de petites mais importantes modifications pour arriver au point où nous pensons que c'est dans le domaine du possible», avait-il poursuivi.

Le Block 5 est l'ultime mise à jour de la flotte des lanceurs Falcon 9.

Par la suite, SpaceX entend se concentrer sur sa prochaine génération de lanceurs puissants, appelés BFR.

Le tir de jeudi devait être le neuvième de la société cette année.

Le premier étage de la fusée devait ensuite tenter de se poser sur la barge stationnée dans l'océan Atlantique, appelée «Of Course I Still Love You».

Jusqu'à présent, SpaceX est parvenue à récupérer onze de ses lanceurs sur la terre ferme et treize sur une barge en mer, ceci dans le cadre de ses efforts pour limiter le coût des lancements en recyclant une partie des fusées.

PAKISTAN : 5 morts dans une explosion dans un hôtel à Peshawar

Au moins cinq personnes ont été tuées vendredi et deux autres blessées dans une explosion dans un hôtel de Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan, a indiqué la police locale. Le responsable de la police de Peshawar, Qazi Jamilur Rehman, a confirmé que cinq membres d'une même famille ont perdu la vie après une explosion dans une chambre d'hôtel du quartier de Bilal.

Les pompiers sont rapidement arrivés sur les lieux et ont éteint l'incendie qui s'étendait aux autres étages de l'hôtel. Les

équipes de secours ont évacué les autres clients de l'hôtel et transporté les blessés à l'hôpital.

Plusieurs voitures dans le parking de l'hôtel ont été également endommagées.

Une équipe de déminage de la police a été appelée pour déterminer la cause de l'explosion qui s'est produite au quatrième étage de l'hôtel. Les premiers résultats de l'équipe de déminage ont indiqué qu'une fuite de gaz aurait provoqué cette explosion.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. HASBELLAOUI : «Création d'un établissement national de SAMU »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a annoncé jeudi la création d'un établissement national de Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU).

Intervenant en marge du 16^{ème} Congrès de la Société Internationale Francophone d'Oto-rhinolaryngologie (ORL), M. Hasbellaoui a fait état de la création d'un établissement national de SAMU et ce dans le cadre du projet de la nouvelle loi sanitaire après avoir été adoptée par les deux chambres du parlement ayant pour mission la gestion du service des SAMU à travers le pays selon la spécificité de chaque région.

S'agissant de la création de 600 postes d'emploi au profit des médecins généralistes au niveau des services d'urgences des centres hospitalo-universitaires (CHU) et des établissements hospitaliers publics (EHP), le ministre a affirmé que ce projet «n'a aucun rapport avec le remplacement des médecins résidents mais il intervient dans le cadre du renforcement de ces services en vue d'améliorer leur rendement au sein d'un réseau de soin moderne».

Après avoir salué le rôle du corps médical au sein du système médicale et ses efforts déployés à la prise en charge du malade, le ministre a souligné le rôle du médecin généraliste au sein du système médicale le qualifiant de «pierre angulaire du secteur», met-



tant l'accent sur «la nécessité de reconsidérer ce corps et de le remettre à la place qu'il mérite en tant que spécialité». Concernant la grève des médecins résidents, le ministre a indiqué que «Chaque personne portant une blouse blanche n'a pas le droit d'abandonner un malade». Dans une allocution prononcée à l'occasion de ce congrès, M. Hasbellaoui a mis l'accent sur la nécessité d'actualiser les connaissances de manière permanente et continue et sans lesquelles «il ne sera possible d'améliorer les soins et

d'assurer leur sécurité». A ce titre, le ministre de la Santé a fait état de la place et de l'importance de la formation continue au sein du projet de la nouvelle loi sanitaire, affirmant que l'actualisation des connaissances «est l'un des droits des professionnels de la santé garantie par l'Etat au profit des usagers du secteur public».

Par ailleurs, cette loi permet «aux médecins et praticiens du secteur privée de s'absenter et de se faire remplacer par leurs collègues afin de bénéficier de cette formation».

UN CHALLENGE AU QUOTIDIEN À L'EHU D'ORAN : Assurer la continuité de la prise en charge des malades

L'Établissement hospitalo-universitaire «1er novembre» d'Oran s'adapte difficilement au déficit engendré par l'interminable grève des médecins résidents et, pour le corps médical, chaque jour est un challenge à relever : garantir une prise en charge adéquate aux malades.

Au niveau de cet établissement, le plus important de la région Ouest du pays et plus particulièrement dans les différents services médico-chirurgicaux, des équipes médicales ont été mobilisées pour éviter un déséquilibre dans la prise des patients. Il s'agit également de donner la priorité aux cas les plus urgents. «Je suis venue très tôt ce matin dans l'espoir de subir mes examens post opératoires nécessaires. La semaine dernière, je n'ai pas pu les faire faute de médecin.

J'espère que je ne serais pas obligée de revenir la semaine prochaine pour la même raison», a déploré Safia (61 ans), opérée il y a quelques semaines au service ORL de cet établissement.

Le problème de la grande affluence des malades est posé avec acuité aux urgences médico-chirurgicales (UMC) où les évacuations constituent une surcharge pour les médecins de garde, notamment durant la nuit, souligne le Dr Slimane, affecté à ce service, dans le cadre d'une réorganisation des activités de l'EHU, mise en place suite à la grève des résidents.

Pour ce praticien, cette situation a nécessité le recours aux médecins-assistants, aux maîtres-assistants et parfois même aux professeurs, pour aider à sélectionner les malades, à les orienter et à prendre en charge des points de soins supplémentaires en cas de forte pression.

Rencontré sur place, Hadj Saïd, qui accompagnait sa femme au service de gynécologie-obstétrique, s'est montré plus réservé.

«Certes, les soins et la prise en charge du malade sont assurés, mais les longues attentes ont des effets négatifs sur le malade», a-t-il déploré.

Des malades rencontrés dans les différents services craignent de rentrer bredouilles chez eux sans être soignés. Ils estiment que le grand nombre de résidents en grève a eu une forte incidence sur la capacité du traitement du grand nombre de patients que l'EHU à l'habitude de recevoir.

Les assurances du directeur de l'EHU

Contacté par l'APS, le directeur général de l'EHU d'Oran, Mohamed Mansouri, s'est montré rassurant.

Pour lui, les nombreuses dispositions prises pour faire face à ce mouvement de protestation des résidents ont permis le maintien d'une «prise en charge normale» des malades.

«Dès les premiers jours de cette grève, nous avons pris les mesures qui s'imposaient pour assurer une prise en charge normale et continue des malades», a-t-il souligné, ajoutant que la réunion du Conseil scientifique et celle du Comité de pilotage ont permis de dégager une stratégie dans laquelle les efforts ont été synchronisés pour assurer la continuité des prestations médicales et chirurgicales.

«Nous avons tout fait pour fonctionner à la limite de la normale», a-t-il souligné, évoquant la mise en place d'une organisation des services aux urgences de l'EHU, où le citoyen, est pris en charge, selon lui, «dans la célérité la plus absolue pour éviter qu'il y ait une forte pression».

Cette organisation a permis d'assurer le service de garde aux urgences où des équipes ont été désignées pour prendre en charge les actes chirurgicaux. «Cette mesure a donné lieu à une meilleure gestion des flux des malades venant d'Oran ou des autres wilayas de la région», a-t-il précisé. Par ailleurs, le même responsable a relevé une baisse des évacuations de malades provenant des wilayas de l'Ouest à l'exception de ceux nécessitant des soins hautement spécialisés. Cette situation est le résultat d'une «coordination entre les directions de la santé des wilayas de la région», a-t-il soutenu. «Cette mesure a permis de constater, entre autres, le recours exagéré à des évacuations vers notre établissement alors que les soins étaient possibles et faisables dans les autres hôpitaux de la région», a relevé M. Mansouri. L'EHU d'Oran, important pôle de santé publique, compte plus de 700 médecins-résidents, dont près de 100 non grévistes et assurant normalement leurs missions.

ORL

Appel à la création d'un comité national pour la prise en charge du handicap auditif en Algérie

Le président du 16^{ème} Congrès de la Société internationale francophone d'Oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie cervico-faciale, Pr. Djamel Djennaoui, a mis l'accent sur la nécessité de créer un comité national au ministère de la Santé afin de prendre en charge le handicap auditif en Algérie.

«Il n'existe aucun dispositif médical national qui prend en charge le handicap auditif au niveau de territoire national», a indiqué, jeudi à Alger, le Pr.

Djennaoui qui est aussi chef de service d'ORL au CHU Mustapha Pacha, lors du 16^{ème} Congrès d'ORL.

A ce propos, il a souligné l'importance de créer ce dis-

positif pour la prise en charge des pathologies génétiques de l'oreille.

Concernant le programme national des implants cochléaires lancé en 2003, le spécialiste a indiqué que 3.500 implants ont été effectués jusqu'à aujourd'hui à travers les différents services d'ORL au niveau des grands CHU du pays. Il a regretté, par ailleurs, l'absence de maintenance et d'entretien des implants cochléaires effectués durant les années précédentes. Ce qui a engendré la dysfonctionnement d'un nombre d'implants. A cette occasion, le Pr. Djennaoui a appelé les responsables de la Caisse nationale des assurances sociales des travail-

leurs salariés (CNAS) à la nécessité de prendre en charge l'entretien de ces implants chez les enfants des familles défavorisées.

A ce titre, il a fait état de la disposition du ministère de la Santé à mettre les moyens matériels nécessaires afin de poursuivre ce programme pour mieux maîtriser la liste d'attente qui augmente quotidiennement.

Il a également mis l'accent sur la nécessité du renforcement de la prévention et du dépistage précoce des pathologies, dont génétiques, menant au handicap auditif.

Concernant la tenue de ce Congrès d'ORL pour la première fois en Algérie, Le Dr. Abdelhamid Abad a indi-

qué, de son côté, que ce Congrès «ouvrira d'autres voies pour les spécialistes algériens afin d'organiser d'autres Congrès à dimension internationale réunissant plus de 4.000 participants».

Il a indiqué, à titre d'exemple, les thèmes essentiels évoqués lors de cette rencontre scientifique notamment l'allergie qui est devenue l'une des maladies les plus répandues dans le monde en raison de plusieurs facteurs, soulignant que le progrès réalisé dans le traitement de cette maladie a permis la prise en charge précoce des sinusites rhinites et, par conséquent, la protection des enfants de l'asthme».

SELON L'UNICEF

L'Algérie fait partie des pays leaders dans le domaine de la santé maternelle et infantile

L'Algérie fait partie des pays leaders dans le domaine de la santé maternelle et infantile et ses stratégies sanitaires «méritent d'être dupliquées à l'international», a estimé jeudi à Alger, le directeur régional de l'Unicef pour la zone Moyen Orient Afrique du Nord (MENA), Geer Cappelaere.

Lors de l'audience que lui a accordée le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, M. Cappelaere a affirmé que «l'Algérie fait partie des pays leaders dans le domaine de la santé maternelle et infantile et ses stra-

tégies sanitaires méritent d'être dupliquées à l'international», ajoutant que «le système algérien d'accès universel aux soins est un modèle».

Le représentant de l'Unicef a précisé, dans le même sillage, que le projet de loi relatif à la santé, «va renforcer ce modèle (accès universel aux soins), y compris en matière de prise en charge des réfugiés et des ressortissants étrangers vivant sur le sol algérien».

De son côté, le ministre de la Santé a indiqué que le développement du système national de santé, sa modernisation et le renforcement de sa dimen-

sion humaine et humanitaire «sont intimement liés à l'histoire de notre pays et font l'objet d'une grande attention du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué les préparatifs d'organisation de la sixième enquête à indicateurs multiples (MIC's 3) et ont abordé les éléments relatifs à la promotion de la stratégie d'amélioration de la santé reproductive.

Les discussions se sont déroulées en présence du représentant de l'Unicef en Algérie, Marc Lucet

TRAUMATISME CRÂNIEN : UN MÉDICAMENT CONTRE L'HYPERTENSION RÉDUIT LES DOMMAGES

La protéine responsable de l'inflammation après un traumatisme crânien pourrait être bloquée par un médicament utilisé dans le traitement contre l'hypertension.

Une étude publiée dans l'American Journal of Traumatology et réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université de Georgetown (Etats-Unis) montre qu'après un traumatisme crânien, une protéine sollicite le foie et provoque une réponse inflammatoire jusqu'à mille fois supérieure à la normale, dans le cerveau et dans le sang. Cela conduit à une inflammation chronique, à la mort des cellules nerveuses et à une circulation sanguine réduite.

Les chercheurs ont également découvert qu'en administrant une dose réduite de telmisartan (un médicament prescrit contre l'hypertension artérielle), ils parvenaient à réduire la production de cette protéine par le foie et donc à réduire l'inflammation.

«À ce jour, le traitement d'un traumatisme crânien consiste en des soins de soutien et de réadaptation car il n'y a pas moyen de réduire les dommages

inflammatoires qui surviennent juste après le traumatisme à la tête. En administrant du telmisartan à des souris, nous nous sommes aperçus que la réponse inflammatoire périphérique était réduite, et un à trois jours après le traitement le flux sanguin vers le cerveau était amélioré», souligne le Pr Sonia Villapol, neurologue et principal auteur de l'étude. «Enfin, un mois après le traitement, on note une amélioration des fonctions cognitives.

«Il est utile que les cliniciens sachent que, même 6 heures après un traumatisme crânien, ces médicaments pourraient produire des avantages en réduisant l'inflammation du cerveau, la mort neuronale, le saignement et le gonflement dans le cerveau».

Cette étude menée sur des souris ouvre maintenant la voie à des essais cliniques chez des patients traumatisés crâniens.



COMMOTIONS CÉRÉBRALES : ON LES SOUS-ESTIME !

Dans un livre choc et bien documenté, un chercheur canadien sonne l'alarme : les commotions cérébrales lors du sport sont sous-estimées et souvent négligées. Or, non prises en charge, elles peuvent avoir des conséquences lourdes. Véronique, 54 ans, canadienne. Depuis plus d'un an, elle souffre d'une importante baisse d'énergie, de fatigue, de troubles du sommeil et de l'attention, de pertes de mémoire. Son généraliste diagnostique une dépression à laquelle elle ne croit pas.

Elle consulte une psychothérapeute qui doute, elle aussi, du diagnostic. Au cours des entretiens, la thérapeute apprend que Véronique fait du judo. Elle est ceinture noire et pratique la compétition dans ce sport de combat qui comporte des projections au sol. La possibilité de séquelles de commotions cérébrales est alors évoquée puis confirmée par des tests

neuropsychologiques. Pour le Dr Dave Ellenberg (neuropsychologue au CHU Sainte Justine à Montréal et auteur du livre «Les commotions cérébrales dans le sport»), qui est amené à l'évaluer par la suite, Véronique est bien victime de blessures cérébrales passées inaperçues. Et chez nous aussi, de nombreux sportifs professionnels ou amateurs, jeunes ou vieux, sont victimes des suites de commotion cérébrale sans le savoir.

Tempête sous un crâne

Le terme de commotion cérébrale s'applique à une secousse violente sur la tête ou à des secousses minimes mais répétées. Sous l'effet du choc, le cerveau est déplacé à l'intérieur du crâne. Les commotions les plus fréquentes sont associées aux sports de contact et de collision (football, rugby, judo, patinage...). Le choc peut évidemment être brutal : le cerveau d'un sportif qui

subit un trauma violent endure la même force d'impact qu'une voiture lancée sur un mur de briques à 70km/h. « Mais la répétition des blessures, commotion après commotion, augmente la sévérité des séquelles et peut les rendre tout aussi graves qu'un choc violent. Si le match se poursuit, les entraînements reprennent, la lésion suivante sera plus à risque de complication que la première, affirme le Dr Dave Ellenberg, il faut réduire le «syndrome du second impact», plus grave, qui provoque une flambée des processus inflammatoires et un gonflement du cerveau ». Des situations, vu leur fréquence, qu'il faut mieux prévenir.

Après une collision, soyez attentifs aux petits signes

Si le sportif perd connaissance suite à la collision, c'est évident : il s'arrête de jouer. Mais dans 90% des cas, il n'y a pas

de perte de connaissance et sa vigilance reste normale, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a rien eu. S'il vomit, perd l'équilibre, tient quelques minutes des propos confus, se plaint de maux de tête (85% des cas), il doit aussitôt sortir du terrain et être surveillé. Dans 30% des cas, les symptômes apparaissent 24 à 48 h après l'accident.

Des étourdissements, des troubles de la concentration ou de la mémoire pendant quelques jours (même en l'absence de perte de connaissance, réptions-le), une sensibilité aux sons ou à la lumière, sont des signes de commotion cérébrale. En ce cas, affirme Dave Ellenberg : « Il faut retirer le sportif de la pratique quelque temps et lui conseiller de se reposer. La reprise de l'activité ne pourra avoir lieu que lorsque tous les symptômes auront disparu et avec l'accord du médecin. Qu'on se le dise... »

UNE PERSONNE SUR TROIS SOUFFRIRA DE DÉMENCE

Un enfant sur trois né en 2015 développera la démence plus tard, selon une nouvelle étude. On souffre de plus en plus de maladies telles qu'Alzheimer à cause de la hausse de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, suggèrent des experts britanniques.

L'organisation caritative britannique Alzheimer's Research estime que 32% des personnes nées en 2015 développeront Alzheimer. Les femmes seront plus touchées que les hommes: 37% de filles seront susceptibles de développer cette pa-

thologie, pour 27% des garçons. « Ces chiffres soulignent une réalité dure : plus les personnes vivent longtemps, plus elles sont susceptibles de développer la démence. Il est essentiel de prendre des mesures pour combattre la maladie », explique le Dr Matthew Norton, d'Alzheimer's Research. La France est un des pays les plus touchés par la maladie, avec 2,5 millions de cas diagnostiqués chaque année.

L'organisation Alzheimer's UK demande que l'on investisse plus en cherchant des médicaments

pour mieux traiter la maladie. Ils pensent que si on peut retarder le commencement d'Alzheimer de 5 ans, on pourrait réduire le nombre de cas d'un tiers.

En revanche, le nombre de personnes souffrant de la maladie n'a pas augmenté autant que les chercheurs ont prédit dans les années 1990. Les chercheurs émettent l'hypothèse que c'est parce que les personnes font des choix de vie plus sains tels que faire plus d'exercice, manger plus équilibré et arrêter de fumer.



Les salariés sportifs seraient plus productifs

Les salariés sportifs seraient plus productifs, selon les résultats d'une étude commandée par l'organisation patronale du Medef, en partenariat avec le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) et Ag2t La Mondiale, publiée par «le Dauphiné libéré».

L'activité sportive est bonne pour la santé, mais semble aussi être rentable pour les sociétés et la sécurité sociale. Elle permettrait en effet d'augmenter la productivité des salariés et de réduire le nombre d'arrêts maladie.

Cette étude a été réalisée grâce aux conclusions de 150 études scientifiques et de constats relevés sur un échantillon de 200 entreprises. Elle affirme que les salariés sportifs gagnent entre 6 % et 9 % de productivité. L'activité physique leur permettrait d'être plus motivés et plus sereins. Si la majorité des salariés pratiquent une activité physique régulière, cela pourrait faire grimper jusqu'à 14 % la rentabilité nette de l'entreprise.

Cette étude révèle aussi que les salariés sportifs sont moins souvent en arrêt maladie et que le gain pour l'assurance-maladie s'élevait à plus de 300 € par an. «Les entreprises doivent, par des actions propres ou des adaptations d'emploi du temps, davantage orienter leurs employés vers le sport», concluent le Medef et le CNOSF qui confirment les recommandations de l'OMS.

La sédentarité nuit à la santé

Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique régulière d'un sport permet de diminuer jusqu'à 39 % le risque de développer un cancer du sein, de 26 % le risque de développer un cancer colorectal, de 25 % le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34 % le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

PALUDISME, TUBERCULOSE : LA MENACE DES FAUX MÉDICAMENTS

Selon des chercheurs américains, les faux médicaments vendus sur le marché mettent à mal des décennies de progrès contre le paludisme, la tuberculose ou le sida.

Selon l'Institut national de la santé des États-Unis, les médicaments contrefaits sont responsables de dizaines de milliers de morts chaque année et menacent de faire reculer des décennies d'efforts pour lutter contre le paludisme, la tuberculose, le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses. «Cette pandémie mondiale devrait être traitée de toute urgence», soulignent-ils après avoir collecté les informations dans 17 études portant sur le sujet.

Dans l'une des études, les chercheurs ont constaté que sur 17 000 échantillons de médicaments collectés dans le monde, 41 % ne correspondaient pas aux normes de qualité ou étaient falsifiés. Dans une autre, que de faux médicaments contre le paludisme avaient provoqué la mort de 22 350 enfants américains en 2013. Quant aux innombrables

antibiotiques de mauvaise qualité, ils provoquent de plus en plus d'antibio-résistance et ne permettent plus de lutter efficacement contre les microbes.

L'Institut national de la santé déplore un manque de contrôle sur la qualité des produits, notamment dans les pays à faible revenu.

Mais dans un marché mondial, difficile de lutter contre un fléau qui représente le troisième pactole de 75 milliards de dollars chaque année.

«Nous savons que cette épidémie s'étend sur une très vaste zone, traverse les frontières internationales et touche un grand nombre de personnes», a déclaré Gaudivika Nayyar, responsable d'un programme d'établissement des normes de médicaments dans un comité scientifique. Les médicaments contrefaits ne concernent en



effet pas seulement le paludisme ou la tuberculose mais on trouve aussi de faux médicaments

contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et autres maladies graves.

MÉDICAMENTS CONTREFAITS : UNE LEÇON EN LIGNE POUR NE PAS SE FAIRE AVOIR

L'Institut International de Recherche Anti-Contrefaits de Médicaments (IRACM) a mis en ligne sur son site internet une leçon interactive et pédagogique pour comprendre le marché des médicaments contrefaits et éviter de se faire avoir.

Comment sont fabriqués les médicaments contrefaits ? Comment se retrouvent-ils dans les réseaux de distribution ? Comment reconnaître une contrefaçon d'un médicament authentique ? Tous les

consommateurs se sont déjà posés ces questions, surtout à l'heure des pharmacies en ligne qui permettent de facilement recevoir chez soi des médicaments.

Pour aider les consommateurs à être plus prudents et à déjouer les pièges des cybertrafiquants, l'IRACM a mis en place des modules de formation pour le grand public. Si le sujet est sérieux et peut paraître un peu austère, l'Institut a souhaité développer un outil ludique et amusant pour inci-

ter les internautes à s'impliquer dans la formation.

La leçon se compose de 6 modules que l'on peut suivre de manière linéaire ou dans le désordre en fonction de ses centres d'intérêt. On peut ainsi avoir des détails sur la fabrication du médicament, la législation, les actions de lutte contre les contrefaçons...

Chaque module se présente sous la forme d'activité ou de jeu pour rendre l'internaute acteur de la leçon. Un aspect ludique qui donne envie d'ap-

prendre sa leçon jusqu'au bout !

Créé en 2010, l'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM) est une association internationale indépendante à but non lucratif dont la mission principale est de promouvoir et développer la lutte contre le trafic de médicaments contrefaits à travers le monde. L'Institut intervient dans les domaines de la prévention, de la recherche, du conseil et de la formation.

PALUDISME : LES CHERCHEURS INQUIETS DE LA RÉSISTANCE AUX TRAITEMENTS

Selon les chercheurs de l'Inserm, la multi-résistance aux traitements contre le paludisme devient plus alarmante que jamais.

Depuis 15 ans, les efforts des chercheurs ont permis de réduire de 60% la mortalité due au paludisme. Mais les derniers travaux conduits par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en collaboration avec l'Institut Pasteur, ne rassurent guère les scientifiques. L'examen d'une souche de parasites exposés à l'artémisinine (le composé de base du traitement standard contre le paludisme) montre en effet le développement d'une résistance généralisée à la plupart des médicaments antipaludiques.

«Cette nouvelle résistance n'est pas détectable par les tests utilisés actuellement et consti-



tue une menace supplémentaire pour les traitements antipaludiques sur le terrain», souligne Françoise Benoit-Vical, directrice de recherche Inserm au sein du Laboratoire de chimie de coordination du CNRS.

Son équipe de chercheurs vient de montrer que les parasites qui subissent in vitro cinq

années de pression médicamenteuse à la seule artémisinine, développent une résistance généralisée à la plupart des autres antipaludiques dérivés ou non de l'artémisinine, y compris aux molécules partenaires présentes dans les combinaisons thérapeutiques utilisées en zone d'endémie. «Les parasites ne fa-

briquent pas de gènes de résistance mais ils ont la capacité de «s'endormir» et de suspendre leur développement pendant toute la durée d'expositions aux anti-paludiques. Et dès qu'ils ne sont plus soumis au traitement, ils se «réveillent» et prolifèrent à nouveau. «Il est donc indispensable maintenant de rechercher avec des tests pertinents et adaptés si ce phénomène de multi-résistance que nous avons identifié in vitro est également présent sur le terrain afin de pouvoir concevoir les politiques thérapeutiques en conséquences», ajoute Françoise Benoit-Vical.

Le paludisme est dû à un parasite véhiculé par les piqûres de moustiques infectés du genre Anopheles. Cette maladie sévit majoritairement en zone tropicale et est encore responsable de plus de 600 000 morts chaque année.

TUNISIE : Pas moins de 2929 terroristes tunisiens se trouvent actuellement dans des zones de tension

Le nombre des terroristes tunisiens se trouvant actuellement dans des zones de tension a atteint les quelque 2929 personnes, et le nombre de ceux qui sont revenus de ces zones de conflit avoisine les 160 personnes, a révélé jeudi le porte-parole du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme, Sofien Sliti.

«Le nombre des terroristes tunisiens se trouvant actuellement dans les zones de guerre s'élève à 2929 personnes tandis que le nombre de ceux qui sont revenus de ces zones de conflit avoisine les 160 personnes», a-t-il déclaré lors d'un congrès international sur la jeunesse et le terrorisme tenu à Tunis, avant d'ajouter que 90% des terroristes revenus des zones de conflit sont incarcérés.

Il a fait savoir que la tranche d'âge des ces terroristes est comprise entre 25 et 29 ans, soulignant que 70% d'entre eux ne sont pas mariés. Selon les données fournies par M. Sliti, 43% des éléments terroristes ont un niveau d'études secondaires, 47% ont un niveau d'études primaires et 4% seulement ont atteint les études supérieures. Les terroristes ayant rejoint les zones de conflit sont issus du grand Tunis (32%), des régions côtières (28%), du sud (23%), du centre (9%) et du nord (8%).

Le gouvernorat de Médenine demeure le plus grand exportateur de terroristes (395 personnes), suivi de l'Ariana (295 personnes), de Monastir (205 personnes), de Tunis (201 personnes) et de Tozeur (11 personnes), a indiqué la même source citée par l'agence de presse tunisienne TAP.

M. Selti a rappelé que son pays a déjà lancé une stratégie nationale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme, qui s'articule «autour de la prévention, de la promotion du système éducatif, du développement des capacités de l'Etat tunisien au titre de l'employabilité et la création de richesse outre le redressement du discours véhiculé sur les réseaux sociaux mais aussi au sein des lieux de culte».

CÔTEIVOIRE - MALI : La Côte d'Ivoire va envoyer 450 Casques bleus supplémentaires au Mali



La Côte d'Ivoire porterait son contingent militaire dans la force de l'ONU au Mali à 600 soldats, a annoncé jeudi le ministre ivoirien des Affaires étrangères Marcel Amon Tanoh.

«Nous avons saisi les Nations unies pour que la Côte d'Ivoire puisse accroître sa contribution à la Minusma», a déclaré le président ivoirien Alassane Ouattara au cours d'un point presse avec son homologue malien Ibrahim Boubacar Keita, qu'il a reçu en visite officielle pour deux jours à Abidjan.

Rappelons, il y a deux semaines, la Côte d'Ivoire avait annoncé à l'ONU l'envoi prochain de 450 Casques ivoiriens bleus en Centrafrique.

FRONT POLISARIO : «Rien n'empêchera le peuple sahraoui d'atteindre ses objectifs justes et légitimes»

Le responsable du secrétariat politique du Front Polisario, Hamma Salama a affirmé, jeudi à Aousserd, que le peuple sahraoui adressait, à l'occasion du 45e anniversaire de la création du Front Polisario, «un message au monde entier que rien n'empêchera le peuple sahraoui d'atteindre ses objectifs justes et légitimes, énoncés dans la charte et résolutions de l'ONU et de l'UA».

Prononçant une allocution à l'ouverture des festivités célébrant le 45e anniversaire de création du Front Polisario, M. Salama a indiqué que le front était désormais «plus fort, plus homogène, plus uni et plus déterminé à atteindre ses objectifs», estimant qu'il s'est frayé une place dans le concert des Nations et qu'il est reconnu, par l'ONU, comme étant «l'unique représentant légitime du peuple sahraoui».

Le peuple sahraoui, à travers son mouvement de libération (Front Polisario) adresse un message au monde entier que «rien ne l'empêchera d'atteindre ses objectifs justes et légitimes énoncés dans la charte et résolutions de l'ONU et de l'UA».

A cette occasion, le responsable sahraoui a exprimé «toute l'estime et la reconnaissance aux pays amis et frères qui ont soutenu la lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, à leur tête l'Algérie, pays frère, pays des chouhadas de la glorieuse guerre de libération et Mecque des révolutionnaires et Hommes libres qui n'a eu de cesse, depuis le début du combat libérateur sahraoui, d'exprimer son soutien».

M. Hamma a également salué l'Afrique qui «a embrassé la cause sahraouie, en tant que dernière question de décolonisation dans le continent», mettant en avant «le rôle des mouvements de solidarité en Europe, en Amérique Latine et à travers le monde».

Le front Polisario face au complot dévoilé

Le responsable sahraoui a indiqué que la création du front Polisario fut «une décision stratégique courageuse et un impératif», soulignant que le front met tous les Sahraouis devant



leur responsabilité historique pour faire face aux complots dévoilés visant à «exterminer le peuple sahraoui et son droit de vivre, en paix et en toute liberté et dignité, dans un pays indépendant».

Il a rappelé, par ailleurs, que les conditions de la création du front n'étaient pas favorables, en raison de l'hégémonie des politiques coloniales consacrant l'ignorance, la pauvreté, la dépendance et la scission», ajoutant que les militants devaient relever le défi, en affranchissant le peuple sahraoui des griffes de l'occupation et en le libérant d'une réalité marquée par l'intimidation et l'humiliation, pour jouir de la liberté et de l'indépendance».

Il a estimé que le 45e anniversaire de la création du Front Polisario «est l'occasion de se commémorer les martyrs tels que Mustapha Sayed El-Ouali et Mohamed Abdelaziz», saluant le rôle majeur du Front Polisario et l'apport de tous les militants.

Après 45 ans, «le front Polisario a marqué l'histoire des peuples en lutte par son expérience singulière, l'Armée populaire sahraouie a réalisés des vic-

toires retentissantes et le peuple sahraoui a défié toutes les formes de répression et d'intimidation par une infatigable pacifique courageuse», a souligné M. Hamma.

Le Front populaire pour la libération de Hamra et de Rio de Oro a été créé le 10 mai 1973, marquant une étape historique dans la lutte du peuple sahraoui contre l'occupation espagnole.

Le front, unique représentant légitime du peuple sahraoui, lutte aujourd'hui contre l'occupant marocain, pour la libération de la RASD.

Le coup d'envoi des festivités marquant le 45e anniversaire de la création du Front Polisario a été donné jeudi à Aousserd (camps des réfugiés sahraouis), par le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, en présence de plusieurs délégations étrangères, dont la délégation algérienne, et de représentants d'organismes onusiens présents dans les camps de réfugiés sahraouis.

SAHARA OCCIDENTAL : Des partis politiques espagnols réitèrent le soutien du peuple espagnol à la cause sahraouie

Une délégation de responsables et de militants politiques et d'associations espagnols a réitéré jeudi soir le soutien du peuple espagnol au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, invitant le gouvernement espagnol à reconnaître la République arabe sahraouie et démocratique (RASD).

Composée de 17 personnes, cette délégation a pris part aux festivités officielles de commémoration du 45e anniversaire de la création du Front Polisario coïncidant avec la date du 10 mai de chaque année, célébrée cette fois-ci au camp des réfugiés sahraouis Aousserd.

Reçue jeudi soir par le président de la RASD et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, cette délégation représentant différents courants politiques en Espagne et mouvement associatif, dont les partis progressistes, de gauche

et républicains, a tenu à exprimer la solidarité du peuple espagnol en faveur de la cause sahraouie et de son combat pour l'indépendance du pays.

Conduite par le président du Parlement des Îles de Baléares, Baltasar Picornell, la délégation comprend des élus locaux appartenant à des formations politiques représentant diverses régions ibériques, notamment Madrid, Valence et Galicie. Les élus espagnols ont réitéré lors de l'audience avec le président Ghali leur entière disponibilité à soutenir la question sahraouie et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination au niveau de leur pays en organisant des manifestations de soutien et des actions de solidarité au profit des réfugiés sahraouis. Sur le plan politique et diplomatique, les invités du Front Polisario se disent mobilisés pour poursuivre la lutte jusqu'à la reconnais-

sance par le gouvernement espagnol du gouvernement sahraoui et l'ouverture d'une ambassade sahraouie à Madrid et l'application du droit d'autodétermination du peuple sahraoui.

La délégation espagnole compte organiser prochainement une caravane de solidarité pour l'acheminement des aides alimentaires et des médicaments aux réfugiés sahraouis.

Il est prévu la réception prochainement d'un nouvel hôpital dans le camp de «Boudjdour» réalisé dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de la Santé de la RASD et la région espagnole de Galicie.

C'est le deuxième établissement du genre dans les camps de réfugiés après celui réalisé en 2014.

Disposant de plusieurs spécialités, cet hôpital sera géré par un personnel médical composé d'une dizaine de médecins de nationalité espagnole. Les invités du

Front Polisario se disent extrêmement sensibles et préoccupés par la question sahraouie et ont pris l'engagement de soutenir la cause du peuple sahraoui en Espagne et en Europe jusqu'à l'indépendance du Sahara occidental.

Ils ont affiché leur optimisme que la solution politique au conflit du Sahara occidental est «proche» eu égard, disent-ils, aux avancées réalisées sur le plan de la lutte politique, diplomatique et juridique, citant plus particulièrement le rejet des accords de pêche dans les eaux territoriales sahraouies liant l'occupant marocain avec l'Union européenne ainsi la dernière résolution onusienne (2014) invitant les deux parties au conflit à reprendre dans les brefs délais le processus de négociations en vue de l'application du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE L'IRAN : Inquiétude des entreprises françaises

Le président Emmanuel Macron savait que le retrait américain de l'accord nucléaire iranien aller menacer d'abord les intérêts français en Iran avec le rétablissement des sanctions américaines comme conséquence directe de cette décision sur les entreprises française installées en Iran.

La France s'était lancée en 2015, rappelle-t-on, dans des investissements en Iran juste après la signature de l'accord nucléaire.

Peugeot vend 450.000 véhicules par an en Iran, Renault a vendu plus de 160.000 de ses voitures et Airbus, même si on avait annoncé un début de «crispation», a enregistré des commandes de compagnies aériennes iraniennes (Iran Air Tour, Zagros Airlines) pour 100 avions au total avec une enveloppe avoisinant les 10 milliards de dollars.

On affirme également que Peugeot est bien implanté en Iran avec une participation au marché iranien à hauteur de 30 %, évoquant la présence plus que remarquée du géant pétrolier français Total, associé au groupe chinois CNPC.

Un accord a été signé dans ce sens sur un investissement de 5 milliards de dollars pour exploiter le gisement South Pars.

La France avait multiplié en deux ans par trois son excédent commercial avec l'Iran, selon les chiffres du ministère français de l'Economie.

Mais les sanctions des Américains qui seront imposées à l'Iran, ne concernent pas uniquement les entreprises américaines mais également européennes.

Le revenant aux affaires politiques et sécuritaires, John Bolton, nommé récemment par le président américain Donald Trump conseiller à la sécurité nationale, a fait savoir que le rétablissement des sanctions américaines avaient un effet immédiat pour les nouveaux contrats, donnant tout de même un délai de trois mois aux entreprises déjà engagées en Iran pour quitter le pays, considéré comme «déstabilisateur» de la région.

L'inquiétude est montée d'un cran en France auprès du gouvernement qui veut sauver ses intérêts économiques à l'international et auprès des chefs d'entreprise qui se demandent si le président Emmanuel Macron



pourra en être le sauveur. Mais sa dernière visite aux Etats-Unis a montré les limites de son pouvoir de dissuasion auprès de Donald Trump.

«America first» contre les intérêts européens

Réagissant à cette situation, la présidence française a estimé que les modalités pratiques de ces sanctions n'étaient encore «pas très précises», indiquant qu'elle aura des discussions «très serrées» avec l'administration américaine, sans trop donner d'assurance. «Nous allons tout faire, en lien avec nos entreprises, pour défendre et protéger leurs intérêts et maintenir les effets incitatifs de l'accord. Nous allons traiter avec les Etats-Unis au niveau de l'Union européenne, pour des raisons politiques, pratiques et juridiques», a expliqué la présidence française.

Ce qui dénote clairement que la France ne va pas agir seule et comptera beaucoup sur ses partenaires européens sans pour autant être sûre de pouvoir fléchir la position du président américain élu sous le slogan «America first».

Dans un entretien cette semaine à la radio France Culture, le ministre de l'Economie a exprimé ses craintes, jugeant «inacceptable» que l'administration Trump se dresse en qualité de «gendarme économique

de la planète». Plusieurs experts français ont vu dans la sortie des Etats-Unis de l'accord comme «un coup d'arrêt» au développement des entreprises françaises en Iran, estimant qu'elles «vont certainement se retirer du marché iranien, au vu du risque juridique» des sanctions américaines.

Dans ce contexte, rappellent-ils, l'administration Trump dispose, dans leur droit, un principe d'extraterritorialité, qui leur permet d'infliger des amendes à n'importe quelle entreprise qui y traite des affaires dans ce pays. C'est dans ce cadre juridique, rappellent-ils encore, que la banque française BNP Paribas a été condamnée en 2015 à payer une amende de près de 9 milliards de dollars pour avoir contourné les embargos imposés par les Etats-Unis à Cuba, à l'Iran, au Soudan ou à la Libye.

La bataille va être «très rude» entre les pays de l'Union européenne et les Etats-Unis, selon des observateurs qui estiment que personne n'est en mesure de livrer des pronostics.

Pour le moment, un mixte de prudence et d'inquiétude frappe les groupes français d'industrie qui se disent «en train d'analyser avec le plus grand soin les récentes annonces».

PHILIPPINES : Limogeage de la présidente de la Cour suprême

Les juges de la Cour suprême des Philippines ont voté hier le limogeage de leur présidente qui a critiqué la campagne contre la drogue du président Rodrigo Duterte, a indiqué un responsable de cette instance.

Mme Sereno, première femme à présider la Cour suprême, figure parmi les personnalités de l'archipel.

Elle a été destituée par huit voix contre six, a déclaré à la presse Theodore Te, un porte-parole de cette instance.

«Mme Sereno est disqualifiée et donc coupable d'exercer illégalement la présidence de la Cour suprême», a-t-il dit. «La décision est immédiatement exécutoire sans que la Cour n'ait besoin de prendre une mesure supplémentaire». A l'annonce de la décision contre Maria Lourdes Sereno, environ 2.000 manifestants se sont rassemblés devant la plus haute cour de l'archipel pour dénoncer cette décision, selon les médias. Mme Sereno doit en parallèle affronter une procédure d'impeachment à l'américaine, c'est-à-dire de mise en accusation devant la chambre des représentants, la chambre basse du Congrès. Elle a promis de lutter pied à pied contre cette procédure qui verrait les représentants voter la mise en accusation et renvoyer son cas devant le Sénat, qui serait alors chargé de la juger. Quelques minutes après son éviction, une Mme Sereno est sortie du bâtiment abritant la Cour suprême pour dire à ses partisans que le combat n'était pas terminé.

«Aujourd'hui, ce n'est pas la fin, c'est juste le début», a-t-elle lancé, sans autre précision sur ses intentions. Cette dernière s'était montrée critique envers la campagne antidroge du président. Elle s'était inquiétée du fait qu'il avait publiquement accusé sept juges, désignés nommément, d'être mêlés au trafic de drogue.

M. Duterte avait répliqué en menaçant de décréter la loi martiale.

Depuis l'arrivée de M. Duterte au pouvoir, la police déclare avoir tué environ 4.200 personnes soupçonnées de trafic ou de consommation de drogue. Les défenseurs des droits évoquent un bilan «trois fois supérieure».

YÉMEN : Ankara «préoccupé» après le débarquement de soldats émiratis sur l'île de Socotra

La Turquie s'est dite «préoccupée» après le débarquement de soldats émiratis début mai sur l'île de Socotra au Yémen, appelant au respect de la souveraineté yéménite, selon le ministère des Affaires étrangères turc.

«Nous appelons tous les protagonistes à respecter le gouvernement yéménite légitime et à éviter toute action susceptible de compliquer davantage la recherche d'une solution à la crise actuelle», a déclaré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué diffusé tard jeudi.

Selon des médias, le débarquement début mai de soldats émiratis, membres de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen, s'est produit sans coordination avec le gouvernement yéménite du président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui contrôle cette île située à 350 km des côtes yéménites dans l'océan Indien.

Des partisans du gouvernement ont protesté contre l'arrivée des soldats émiratis et souligné que leur présence ne se justifiait pas car il n'y avait pas d'éléments armés houthis à Socotra, selon une source gouvernementale yéménite.

Le conflit au Yémen oppose les forces gouvernementales, soutenues militairement par la coalition sous commandement saoudien, au mouvement armé des Houthis qui contrôlent notamment la capitale Sanaa.

«Nous sommes préoccupés par ces développements qui font planer une nouvelle menace sur l'intégrité territoriale et la souveraineté du Yémen», a ajouté le ministère turc.

APS

AFGHANISTAN / LÉGISLATIVES: La clôture des listes électorales repoussée d'un mois

La commission électorale d'Afghanistan a décidé de repousser d'un mois la clôture de ses listes électorales pour le scrutin législatif, alors que le nombre d'inscrits est encore faible et que les attaques contre des centres d'enregistrement ont fait des centaines de morts et de blessés.

Les Afghans avaient initialement jusqu'à mi-juin pour s'inscrire sur les listes électorales, ouvertes le 14 avril.

Les scrutins, des législatives et des élections locales, sont prévus le 20 octobre.

Mais jeudi, seuls 1,5 million de personnes s'étaient enregistrés, a déclaré un porte-parole de la Commission électorale (IEC), soit 10% à peine de l'objectif de 14 millions que l'IEC s'était fixé.

L'IEC «a étendu d'un



mois le processus d'inscription», a-t-elle fait savoir dans un communiqué, sans plus de précision.

Le scrutin législatif est vu comme un galop d'essai avant la présidentielle de 2019.

Ces législatives seront les premières depuis 2010 et ce scrutin le premier depuis la présidentielle de

2014. Elles auraient dû avoir lieu il y a trois ans pour remplacer les 249 députés qui siègent depuis 2010 et sont accusés de corruption et d'inaction.

Jeudi, l'ONU a fait état de 86 civils tués et 185 blessés lors de 23 incidents distincts contre des centres d'enregistrement.

Le 22 avril, un attentat suicide a fait 60 morts et

138 blessés à Kaboul, selon la Mission de l'ONU en Afghanistan (Manua).

Quelque 26 civils ont également été enlevés dans le pays, en lien avec les élections, selon la même source.

Tadamichi Yamamoto, le représentant spécial de l'ONU en Afghanistan, s'est dit «scandalisé» par «ces attaques qui visent délibérément des civils qui essaient d'exercer leur droit de vote», un droit «constitutionnel».

M. Yamamoto a appelé les talibans à accepter l'offre de pourparlers de paix du président Ashraf Ghani, «pour mettre un terme aux souffrances du peuple afghan».

Les talibans et le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) ont menacé de perturber au maximum le processus électoral.

Nécessité d'enregistrer des témoignages vivants sur la guerre de Libération nationale

Le secrétaire général du ministère des Moudjahidine, Khaldi Boumediène, a appelé, jeudi à Oran, les moudjahidine et moudjahidate à enregistrer leurs témoignages sur la guerre de libération nationale au profit des générations montantes.

Intervenant, lors du colloque national sur les massacres du 8 mai 1945 organisé à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de ce drame et du 27^e anniversaire de la création de l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération, M. Khaldi a souligné que «les enfants de notre peuple réclament le legs historique et révolutionnaire de la nation et vous appellent à enregistrer vos témoignages vivants».

«Votre sagesse, expérience et clairvoyance doit éclairer les jeunes pour demeurer fidèles à la gloire. Fidélité assumée par l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)», a-t-il déclaré.

Le secrétaire général du ministère des Moudjahidine a affirmé également que l'Algérie «jouit de la paix et de la stabilité grâce à la sagesse du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a réussi à faire de l'Algérie une destination de paix, de sécurité, de réconciliation, de fraternité, de solidarité et de cohésion nationale.»

Il a souligné, dans ce sens, que l'Algérie «est devenue une référence dans le monde dans le traitement de questions sécuritaires, partant de sa guerre de libération

nationale qui guidaient les peuples aspirant à faire valoir leurs droits à la liberté».

D'autre part, M. Boumediène a affirmé que l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale a réalisé ses objectifs, parmi lesquels hisser haut le rang de l'invalidé qui est considéré comme le Chahid-vivant à qui doit être conféré le statut de lui soi sied.

M. Khaldi a indiqué, en outre, que le secteur des moudjahidine a connu une évolution en matière de prise en charge sociale dans tous les domaines (fourniture de prothèses orthopédiques pour les invalides de la guerre de libération nationale, consécration du cadre juridique de l'ayant droit, ...).

Deux conférences sur les massacres du 8 mai 1945 et la fondation de l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale ont été animées à cette occasion. En marge de cette rencontre, initiée par l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général corps d'armée Gaid Salah et le chef de la deuxième Région militaire, le général major Said Bey ont été honorés.



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BÉCHAR - DAÏRA DE BECHAR - COMMUNE DE BECHAR
DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS ET DES ÉQUIPEMENTS
NIF / 096008019039232

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article N°65 alinéa 025 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de Béchar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 05/2018 paru dans le quotidien *EL HIWAR* et *DK NEWS* en date du 28/03/2018 pour : - Réalisation d'un groupe scolaire type « D » à lotissement EL NOUR site 2 Béchar

En lots séparés :

Lot N° 01 : administration + salle d'informatique + salle d'enseignement + 07 salles de classes + sanitaire

Lot N° 02 : salle polyvalente + 05 salles de classes + sanitaire

Lot N° 03 : logement d'astreinte type F4

Lot N° 04 : mur de clôture + réseau incendie + pluviale + aménagement extérieur + éclairage extérieur + terrain de jeu, qu'à l'issue de l'analyse et du jugement des offres conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Entreprise	Projet	Montant de la soumission en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai	Note TEC	NIF	Critère de choix
01	E.T.B Sabouni Madjid	Lot N° 01 : administration + salle d'informatique + salle d'enseignement + 07 salles de classes + sanitaire	34.893.007.45 DA	/	10 mois	100/67.00	197708170000834	Moins-disant
02		Lot N° 02 : salle polyvalente + 05 salles de classes + sanitaire	16.900.886.35 DA		10 mois	100/065.50		
03		Lot N° 03 : logement d'astreinte type F4	4.941.796.30 DA		06 mois	100/67.90		
04	E.T.B Bouhassoune Djilali	Lot N° 04 : mur de clôture + réseau incendie + pluviale + aménagement extérieur + éclairage extérieur + terrain de jeu	6.149.855.74 DA		10 mois	100/70.00	198108010027639	Moins-disant

Le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Béchar dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la 1^{ère} publication du présent avis dans le : BOMOP ou la presse. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation

de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la commune de Béchar (servie des Marchés Publics et des Equipements) dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis.

MARCHÉ DE L'ART: D'abord un climat favorable à la création, disent les artistes et les professionnels

Lancer un marché de l'art viable, installer une économie culturelle durable passe obligatoirement par l'instauration d'un climat favorable au travail de création soutenu par un réseau dense de galeries d'art et une évaluation objective des œuvres, s'accordent à dire plasticiens et galeristes réunis depuis samedi à Alger à la faveur de la grande exposition «Le printemps des arts».

Interrogés par l'APS, ces artistes et professionnels considèrent que la circulation des œuvres d'art concerne «essentiellement» des intervenants privés à l'exemple des opérateurs économiques (publics et privés), des galeristes, des acquéreurs parmi les particuliers et les artistes eux-mêmes. Autant d'éléments pour un environnement propice à la création qui, actuellement, fait défaut en Algérie, regrettent-ils.

Pour des artistes comme Malek Saleh et Rachid Djemaï, «avant de parler d'un marché de l'art, il faut d'abord passer par une évaluation objective des cotations et du niveau des créateurs actifs» sur la scène des arts plastiques. Tous deux préconisent une exposition nationale des œuvres d'art «en présence d'experts et critiques reconnus mondialement». A la suite de cette évaluation, l'implication des entreprises économiques peut faire jouer une «spéculation positive» à même d'apporter une valeur monétaire aux œuvres, disent-ils. A leur avis l'Etat peut jouer le rôle de «courroie d'entraînement» en étant simple «acquéreur» des œuvres d'art et en encourageant, par des avantages fiscaux, les entreprises publiques à adopter un réflexe d'acheteurs.

=«Le marché de l'art ne se décrète pas»=

Rencontré dans les allées du «Printemps des arts» où il expose ses sculptures, Mohamed Massen estime qu'un marché de l'art «n'est pas une loi que l'on décrète, ni une in-



frastructure que l'on construit».

Il juge lui aussi nécessaire la professionnalisation de métiers évoluant autour de l'artiste, comme le galeriste, les critiques d'art, le scénographe, ou encore le commissaire d'exposition: «aucune de ces spécialités n'est pour l'heure enseignée en Algérie», assèn-

te-t-il. «Ces conditions réunies, dit-il, une simple impulsion commerciale portée par les pouvoirs publics suffirait à créer une économie pour et mettre en orbite les arts plastiques algériens, qui font preuve d'une «grande vitalité» et les mettre au diapason de ce qui se fait dans le monde». Zoubir Hellal estime, pour sa part, que le marché de l'art «ne peut être l'affaire des politiques ou de l'administration». Cette dernière doit, cependant, jouer son rôle de «régulateur» et les pouvoirs pu-

blics mettre en place une «politique d'acquisition», estime encore ce designer et enseignant à l'école des Beaux-arts d'Alger qui rappelle que la dernière commission d'acquisition des œuvres d'arts s'était tenue en 2003.

Le photographe d'art et plasticien Mizo considère de son côté que l'artiste doit proposer régulièrement des nouveautés et «insuffler une dynamique artistique lucrative» portée notamment par les galeristes. A ses yeux, une dynamique de marché est «nécessairement» impulsée par une «production massive» et «de haute facture».

Tout en saluant la manifestation comme «premier espace de rencontre et d'échange entre artistes et avec des galeristes (qui leur est) proposé, de nombreux artistes-peintres exposant au «Printemps des arts» sont favorables à une plus grande «ouverture» sur

toutes les régions d'Algérie».

=Les galeries, un acteur incontournable=

Ces artistes relèvent, par ailleurs, le nombre «très insuffisant» de galeries qui ne dépassent pas la quinzaine dans toute l'Algérie, dont une dizaine concentrées à Alger.

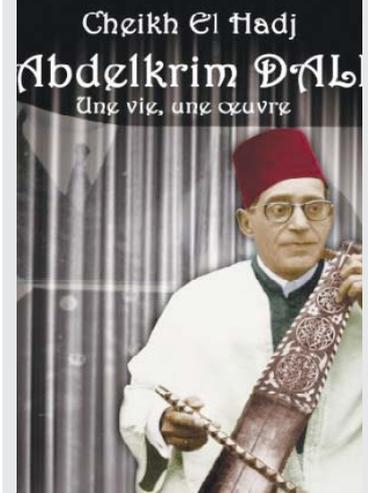
Seules quelques galeries survivent en dehors de la capitale, comme à Oran, Biskra, Sétif et Constantine. En plus du manque des espaces d'exposition, la plasticienne et galeriste Valentina Ghanem Pavlovskaya souligne l'«absence totale» de formation pour ce métier qui, rappelle-t-elle, nécessite autant de connaissances dans l'art qu'en commerce et marketing. Aux yeux de la galeriste Randa Tchikou, le marché de l'art a d'abord besoin d'un «accompagnement réglementaire» pour définir le statut juridique des galeries et des œuvres mises sur le marché.

Créer un marché de l'art dynamique passerait, selon elle, par une «ouverture sur les marchés étrangers et les maisons de vente internationales» qui fixent aujourd'hui les cotations des artistes. Une «implication» des entreprises et institutions pour l'acquisition des œuvres, encouragée par des avantages fiscaux attractifs, est également souhaitée, dit-elle.

La grande exposition «Le printemps des arts» se poursuit jusqu'au 12 mai avec la participation de plus de 180 artistes et quelque 500 œuvres exposées.

Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali, un fédérateur des écoles de musique andalouse

Abdelkader BENDAMECHE



L'universitaire Tewfik Benghebrit a estimé jeudi à Tlemcen que cheikh El Hadj Abdelkrim Dali (1914-1978) était un «fédérateur» des écoles de musique andalouse algériennes (Tlemcen, Alger et Constantine).

Intervenant à l'occasion d'un colloque organisé à l'occasion du 10ème anniversaire de la Fondation éponyme, le conférencier, également auteur-compositeur, a considéré que le défunt a su, grâce à sa venue précoce dans le monde de la musique andalouse et ses nombreux allers et retours entre Tlemcen et Alger, concilier ces deux écoles.

Le conférencier a rappelé que cet artiste s'est «développé au contact de plusieurs maîtres, sans oublier qu'il a intégré plusieurs orchestres». Maîtrisant tous les instruments de musique, il possédait une «clairvoyance vocale et une voix inégalable», a soutenu Tewfik Benghebrit, documentariste sonore à l'appui.

«Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali avait la capacité d'innover dans le patrimoine grâce à sa technicité musicale et vocale, ce qui fait de lui un génie dans ce domaine», a encore souligné le même intervenant. Pour sa part, le musicien Smain Heni, un des élèves du Cheikh, a apporté son témoignage sur son parcours avec l'enseignant Abdelkrim Dali en classe préparatoire au Conservatoire de musique d'Alger. «Il a formé plusieurs élèves, dont la plupart ont intégré des associations nationales de musique andalouse», a-t-il rappelé, signalant que le grand maître tenait beaucoup au mizane (tempo).

Ce colloque, organisé par la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali à l'occasion de son dixième anniversaire, a été également marqué par une présentation des activités de cette institution culturelle, depuis sa création à ce jour. Ces activités ont porté notamment sur la collecte et le recensement de tous les archives, documents, disques légués par le défunt, l'édition d'une revue «Maqamat El Andalus» et l'organisation à Alger, deux années auparavant, de la 1ère édition du «Prix Abdelkrim Dali» pour la plus belle voix.

Par ailleurs, il est prévu la tenue de la 2ème édition de ce prix, au mois de novembre prochain. Enfin, une exposition sur l'œuvre et le parcours du défunt a été mise sur pied au Hall du palais de la Culture de Tlemcen. Une soirée musicale, animée par Asma Alla et Medouar Ahmed de l'école Sanâa, accompagnés par l'orchestre Cheikh Abdelkrim Dali et l'association El Quortobiya de Tlemcen, clôturera cette manifestation.

APS

19^E FESTIVAL EUROPÉEN:

Le groupe de musique «Tryo» enchante le public algérois

Le groupe français de musique reggae «Tryo» a exalté jeudi le nombreux public algérois dans un concert électrique, marquant le dernier soir à Alger, du volet «usique», programmé dans le cadre du 19e Festival culturel européen, ouvert le 26 avril dernier. Pas une place de libre à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Orf), où les allées réservées aux déplacements étaient pleines de fans du groupe «Tryo», à la vocation citoyenne, qui a déployé une vingtaine de chansons, à l'esprit festif et aux contenus engagés, dédiées à l'amour, la tolérance, la paix et le vivre ensemble. Christophe Mali, Manu Evno, Guizmo, aux guitares, et le batteur-percussionniste, Danielito Bravo ont, dès les premiers instants du concert, enflammé la salle dans une prestation époustouflante, livrée devant un public debout qui a très vite cédé au relâchement, reprenant en chœurs, avec le groupe, les refrains des chansons.

Parmi les pièces qui célèbrent l'Homme dans son rapport à l'autre et à son environnement, «Ce que l'on s'aime», «La demoiselle», «Toi et moi», «Sauvage», «Souffler», «L'Hymne de nos campagnes», «Sortez-les», «Désolé pour hier-soir» et «Apocalypodramatiques». Célébrant le vivre ensemble, les artistes ont également rendu la pièce, «Rassurer Finkielkraut», (Zemmour et les autres), une anthèse à l'endroit des voix qui s'élèvent pour stigmatiser injustement la communauté des émigrés, l'accusant d'être à l'origine des problèmes

socio-économiques en France. Dans la pièce, «Watson», Tryo rend hommage à Paul Watson, militant canadien depuis 40 ans pour la protection des océans, alors que dans «Greenwashing», le groupe dénonce l'éco-blanchiment (procédé marketing utilisant l'argument écologique à des fins commerciales, pour donner à une entreprise une image éco-responsable).

Dans une totale communion avec le public, les artistes, agréablement surpris de l'accueil qui leur a été réservé et tout l'enthousiasme constaté dans la salle, ont beaucoup échangé avec les spectateurs, testant «leurs connaissances de la chanson française», avant de reprendre quelques extraits de chansons, à la demande du public, de Georges Brassens, Johnny Halliday, Serges Gainsbourg et Renaud. Dans le même élan interactif, Christophe Mali, animateur principal du groupe, a repéré parmi les spectateurs, un jeune chanteur-guitariste, Amine Merahba, au look décontracté, invité à rejoindre la scène pour interpréter avec une voix juste et étoffée, «La misère d'en face», tirée de «Mamagubida», premier album du groupe sorti en 1997. Les musiciens, applaudissant longtemps, avec le public, le jeune Amine, ont brillé de maîtrise et de technique, manifestant leur joie de se produire à Alger, dans une prestation de haute facture où Manu Evno et Danielito Bravo se sont distingués par leur virtuosité. «Le public d'Alger, restera gravé dans nos mémoires !», a lancé Christophe Mali, à l'issue de la représentation, suivie d'un

rappel insistant des spectateurs, pour voir revenir le groupe et interpréter «Pompafrik» qui fait référence à l'«exploitation du continent africain par les grandes multinationales, souvent issues des anciennes métropoles». Attendant cette date «depuis l'annonce du programme» du 19e Festival culturel européen en Algérie, selon les avis recueillis, le public, euphorique, a savouré tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté. Présent pour la première fois en Algérie, le groupe français, a enchanté le public, une heure et demie durant, dans des atmosphères de grands soirs, après deux prestations livrées mardi et mercredi à Constantine et Annaba, respectivement. Fondé en 1995 dans la banlieue parisienne, Tryo se distingue par sa singularité à appartenir au registre de la chanson française tout en étant sensible aux consonances jamaïcaines et aux cadences reggae. Comptant plusieurs tournées en France et à travers le monde, le groupe s'inscrit dans une «dynamique citoyenne», traduite par l'engagement à défendre les valeurs universelles de l'humanité. Le groupe Tryo a jusque là sorti une dizaine d'albums, certains en public et d'autres en studio, dont «Ce que l'on sème» (2007), «Sous les étoiles» (2008), «Ladilaf» (2011), «Né quelque part» (2012) et «Vent debout» (2016). Une vingtaine de pays européens, animent le 19e Festival culturel européen qui se poursuit jusqu'au 13 mai à Alger, Annaba, Constantine, Tlemcen et Oran.

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2018 (CADETS/JUNIORS) - 1^{RE} JOURNÉE : Déjà 14 médailles pour l'Algérie, dont 7 d'or

Les sélections algériennes (Garçons/Filles) de judo ont décroché 14 médailles : 7 or, 2 argent et 5 bronze lors de la première journée des Championnats d'Afrique (Cadets/Juniors) qui se déroulent du 10 au 15 mai courant à Bujunmura (Burundi). Les médailles d'or ont été moissonnées par Rimeh Bouhrour et Yasmina Djellab chez les filles, ainsi que Mohamed Bessaï, Idris Messaoud, Aghilès Benazoug, Ahmed Rebahi et Chems-Eddine Hadibi chez les garçons.

De leur côté, les finalistes malheureux Rahma Ghalima et Abdelatif Bousetra se sont contentés de l'argent, au moment où Larbi Sabrina, Chaâ Rachida, Belkacem Nabila, Ryma Benmoun et Aït Mameur Merzouk ont pris le bronze.

La Fédération algérienne de judo s'est empressée d'adresser des messages de «félicitations aux lauréats», en souhaitant «bonne chance» à leurs équipiers, qui feront incessamment leur entrée en lice dans cette compétition.

SIDI BEL-ABBÈS : Portes ouvertes sur l'haltérophilie les 13 et 14 mai

La Ligue de Sidi Bel-Abbès d'haltérophilie organise les 13 et 14 mai en cours des portes ouvertes sur cette discipline, a-t-on appris vendredi après de cette instance. Les organisateurs de cette manifestation, qui se déroulera à la maison de la culture Kateb Yacine, lui ont choisi le slogan «Haltérophilie sport pour tous», lequel slogan traduit le désir de la ligue en question de promouvoir cette discipline dont le nombre de pratiquants à Sidi Bel-Abbès est «en deçà des espérances», regrettent les responsables de la Ligue.

Au programme de cet événement de deux jours plusieurs activités, dont une exposition des photos de la discipline, projection de films sur ce sport, exposition des équipements utilisés par les haltérophiles, et organisation des assises sur ce sport avec la participation des différents partenaires concernés par la discipline, précise-t-on de même source. A souligner que lors des deux journées de cette manifestation, la maison de la culture Kateb Yacine ouvrira ses portes de 9h00 à 16h00.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BADMINTON (PHASE FINALE) : 8 équipes présentes à Boumerdès

Huit clubs issus de trois wilayas participeront à la phase finale du Championnat d'Algérie par équipes de badminton qui aura lieu vendredi et samedi à Si-Mustapha (Boumerdès), a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline (FABA). Il s'agit du CASA Mohammadia, de l'AS Protection Civile et du NR Dar El-Beida (Alger), de l'AATS Ouled-Moussa (Boumerdès) ainsi que de Madala, de l'ES Béjaïa, du MB Béjaïa et du CAM Béjaïa (Béjaïa) qui auront le droit d'engager un maximum de cinq badistes messieurs et autant chez les dames, selon la Direction de l'organisation sportive de la FABA. Les huit équipes seront réparties en deux groupes de quatre et les deux premiers se qualifieront pour les demi-finales, prévues samedi à partir de 8h00 et suivies juste après par la finale. Les matchs de poules auront lieu quant à eux vendredi de 14h30 à 20h00. Les deux premières journées du Championnat d'Algérie par équipes avaient été dominées, sans surprise, par le CASA Mohammadia qui a récolté 30 points, talonné de près par l'AS Protection Civile (26 pts), Madala occupant la 3e place avec 16 unités.

APS

CHAMPIONNATS SPORTIFS UNIVERSITAIRES À L'AVENIR Participation de tous les établissements et résidences universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a annoncé, jeudi à partir de Blida, la participation programmée de la totalité des établissements et des résidences universitaires du pays, aux championnats sportifs universitaires qui seront organisés à l'avenir dans différentes disciplines sportives.

«Des championnats universitaires de niveau 1 et 2 seront lancés avec la participation des différents établissements et résidences universitaires du pays», a annoncé M. Hadjar dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de clôture des championnats nationaux universitaires, abrités par la salle Hocine-Chalane du complexe sportif Mustapha-Tchaker.

Le bon encadrement des équipes participantes à ces championnats sportifs universitaires a nécessité la formation, par le ministère de tutelle, de près de 750 arbitres, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, a-t-il ajouté, signalant la poursuite de cette opération dans les prochaines années, en vue de «garantir la formation du plus grand nombre possible d'arbitres et d'entraîneurs».

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a, aussi, plaidé à l'occasion pour l'impératif encouragement des étudiants universitaires à participer à ce type de manifestations sportives, notamment au vu de la disponibilité, au niveau des résidences et des universités nationales, de structures sportives adéquates (stades de football, salles omnisports).

Cette initiative, annoncée pour la première fois au mois d'octobre 2016, vise l'instauration de ponts de communication entre les étudiants des différentes

wilayas du pays, tout en leur permettant de prendre connaissance des us et coutumes de chaque région, a observé le ministre, soulignant, en outre, l'opportunité offerte aux étudiants, dont ceux des résidences universitaires notamment, de meubler leurs loisirs par une pratique sportive choisie par eux-mêmes.

M. Hadjar a fait part, par la même occasion, de préparatifs pour le lancement de championnats dédiés aux clubs scientifiques, dans un objectif de «développement de l'esprit de compétitivité et d'innovation chez les étudiants membres de ces clubs».

Selon le ministre, la première édition du championnat sportif universitaire de cette année a vu la participation de près de 32.000 étudiants (des deux sexes), parmi lesquels 5.081 se sont qualifiés aux élimi-



natoires régionales, tandis que 5.000 étudiants, représentant 72 équipes universitaires en sports collectifs (football et handball) se sont qualifiés aux phases finales.

Des figures sportives nationales connues, à l'instar des anciennes gloires de l'équipe du FLN Abdelhamid Zouba et Mohamed Maouche, ont été invitées à cette cérémonie, dont la clôture a été marquée par la distribution, par le ministre, accompagné à l'occasion par le wali Mustapha Layadhi, de médailles et de coupes aux équipes lauréates de ces championnats universitaires.

A noter que la première place du podium de cette édition du championnat sportif universitaire de handball (dames) est revenue à l'équipe de l'université de technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger,

après avoir remporté la finale contre l'équipe de la direction des oeuvres universitaires d'Annaba.

Chez les messieurs, le titre est revenu à l'équipe de la direction des oeuvres universitaires de Tissemsilt qui a remporté la finale du championnat de handball face à son homologue de la direction des oeuvres universitaires de Ghardaïa.

En football, la première place du podium, pour ce qui est des messieurs, est revenue à l'équipe de l'université de Sétif 2, vainqueur en finale jouée contre l'équipe de la direction des oeuvres universitaires de Béjaïa El-Ksar, au moment où l'équipe féminine de la direction des oeuvres universitaires de Batna s'est adjugé le titre du championnat de football dames après sa victoire contre son homologue de la wilaya de Tlemcen.

VOLLEY / COUPE D'ALGÉRIE (FINALE DAMES) GSP-ASWB : Eternelles retrouvailles entre grosses cylindrées

Les deux grosses cylindrées du volley-ball féminin algérien, le GS Pétroliers et l'ASW Béjaïa, se retrouveront samedi à Rouiba (Alger, 16h00) en finale de la Coupe d'Algérie de l'édition 2017-2018 avec l'ambition d'étoffer davantage un palmarès déjà bien garni.

Pour la majorité des amateurs de cette discipline, les Pétrolières, structurées sur l'ex-MC Alger en 2009, partiront grandement favorites comme l'atteste leur impressionnant palmarès dans la compétition avec un total de 27 trophées dont 18 pour l'ex-MCA, décrochés entre 1978 et 2008, alors que l'actuel club pétrolier règne sans partage dans cette épreuve en l'emportant depuis 2009 (année du changement de son statut) à ce jour.

Fraîchement sacrées championnes d'Algérie 2017-2018, les filles du coach Yacine Djellouli mettent désormais le cap sur un ennemi doublé, une tâche théoriquement dans leurs cordes, mais gare à l'excès de confiance qui pourrait envahir des joueuses toujours invaincues depuis l'entame de la saison.

Les camarades de la capitaine Yas-

mine Oudni (forfait) vont encore affronter samedi un représentant de la ville de Béjaïa, pôle de la discipline par excellence, après le MBB en 1/8 de finale (3-0) et le NCB en demi-finales (3-1).

Entre-temps, elles ont écarté la modeste équipe de la RU Ben-Aknoun en quarts (3-0). Les Pétrolières, qui joueront leur 12e finale de rang, avaient déjà battu les Bougiotes de l'ASWB à ce stade de la compétition en 2012 et 2015 sur le même score (3-0). Pour le technicien pétrolier, cette finale est venue à point nommé pour clôturer une saison «réussie» sur tous les plans. «Nous abordons cette finale avec beaucoup de sérieux après notre consécration en championnat. Nous allons jouer nos chances à fond afin de préserver le doublé Coupe-Championnat obtenu la saison dernière et aussi conserver notre invincibilité depuis deux saisons», a-t-il déclaré.

De son côté, l'ASWB, tout heureuse d'atteindre cette ultime étape de l'épreuve après avoir échappé de justesse à la relégation, aspire plus que jamais à retrouver son standing d'avant-2000, quand on sait qu'elle avait bâti sa réputation en s'adjugeant

six trophées entre 1993 et 1999, période durant laquelle elle avait dominé outrageusement le volley-ball féminin algérien, décrochant également six titres de champion d'Algérie (de 1991 à 1999) avant d'ajouter un septième et dernier sacre en 2016, le seul gagné depuis 1999. En dépit de la force unanimement reconnue de leurs adversaires du jour, les protégées du duo technique Moula Abderrazek - Linda Khelladi semblent particulièrement déterminées et motivées pour renverser les pronostics défavorables émis à l'encontre de leur équipe.

«Nous avons la volonté de gagner et nous entendons réaliser le match course», dira Moula Abderrazek qui, bien que conscient de la difficulté de la mission, ne désespère pas de rééditer le coup de la demi-finale qui avait permis à ses volleyeuses de venir à bout de la solide équipe du NR Chlef (3-2), pourtant donnée largement favorite. Elles ont dû également écarté de leur chemin l'USA Akbou (3-2) en huitièmes et le WA Tlemcen (3-0) en quarts. Pour affronter cette machine du GSP bien huilée, le staff technique bougiote compte sur un effectif solide qui allie expérience et jeunesse.

NOUVEAU STADE DE TIZI-OUZOU : Les moyens pour achever les travaux le plutôt possible sont disponibles

Les moyens pour achever «le plutôt possible» les travaux de réalisation du nouveau stade de 50 000 places couvertes de Tizi-Ouzou sont disponibles, a assuré jeudi le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab.

M. Hattab qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans la capitale du Djurdjura, a annoncé en direction du groupement Algéro-turc en charge de la réalisation de cette infrastructure sportive implantée à Boukhalfa, qu'il «ne tolérera plus un glissement sur les délais de réception», sachant que depuis le lancement des travaux, en 2010, plusieurs dates de livraisons ont été avancées et à chaque fois repoussées.

Ce projet affiche un taux d'avancement des travaux d'environ 80%, selon la présentation faite sur chantier. La pose du gazon naturel interviendra dans deux mois.

Quant à la couverture de la toiture, elle est déjà sur place, a-t-on ajouté. Le ministre a exigé un planning quotidien ou, à défaut, hebdomadaire, des travaux qui restent à réaliser.

Il a souligné qu'un prolongement de délais «ne sera pas toléré car le retard a des incidences financières qui se traduisent par des réévaluations du projet».

S'agissant du problème de crédits de paiement soulevé par l'entreprise turque, Mapa Insaat, le ministre a rassuré qu'il ne se pose pas.

«Le délai entre la clôture de la précédente année financière et l'ou-



verture de la nouvelle a pris un peu de temps et, très prochainement, l'entreprise recevra ses financements», a-t-il rassuré.

Le nouveau stade de Tizi-Ouzou ainsi que ceux d'Oran et de Douira (Alger) qui sont en cours de réalisation, et qui sont des projets structurants, «doivent être achevés rapidement pour être réceptionnés à la fin de l'année en cours», a recommandé le ministre qui a observé que celui de Baraki (Alger) risque de ne pas être livré à cette échéance, mais plutôt courant 2019 en raison, a-t-il relevé, d'une «faiblesse des moyens humains et matériels mobilisés».

La réalisation de ces infrastructures modernes, intelligentes et écologiques, qui seront dotées de vidéo-surveillance et de systèmes numériques pour la vente de billets, en plus des espaces de détente (promenades, buvettes, restaurants,

wifi, sanitaires), va influencer sur le rendement des joueurs et sur le comportement des supporters qui se sentiront «mieux considérés», ce qui contribuera, a-t-il estimé, à la réduction du phénomène de la violence dans les stades. Le ministre a rappelé le lancement d'un projet pilote portant mise en place d'un système électronique de vente de billets au niveau du stade 5 juillet d'Alger et qui sera opérationnel à la prochaine saison sportive.

«Avec la formation des équipes et ce type d'infrastructures qui vont contribuer à la modernisation et la promotion du sport, ce dernier ne pourra qu'évoluer et se développer», a soutenu le ministre qui a relevé que la réception du nouveau stade de Tizi-Ouzou réglera la question de domiciliation des matches de la JS Kabylie, observant que Tizi-Ouzou est une ville de sport qui a des ambitions dans ce domaine.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (31^E JOURNÉE/ MISE À JOUR) : Mahrez dans l'équipe type



L'ailier international algérien de Leicester City Riyad Mahrez a été retenu dans l'équipe type établie par le site spécialisé WhoScored, des rencontres de la mise à jour de la 31^e journée du championnat d'Angleterre de football, disputées mercredi et jeudi.

Après deux mois d'inefficacité, Mahrez a renoué avec les filets mercredi soir lors de la victoire décrochée à domicile face à Arsenal (3-1).

Lancé par Choudhury sur son côté droit, il fonce vers la surface, élimine Holding d'un crochet du gauche avant de tromper Petr Cech au temps additionnel. Il s'agit du 11^e but en Premier league pour Mahrez, et le 12^e toutes compétitions confondues. Un succès qui permet aux 1/2 Foxes «de mettre fin à une mauvaise série de cinq matches sans victoire.

Le joueur algérien est en train probablement de vivre ses derniers moments avec Leicester, puisque le champion en titre Manchester City a relancé les discussions pour bénéficier de ses services cet été après le refus de Leicester de le céder aux Citizens contre 75 millions d'euros, croit savoir hier mercredi le tabloïd anglais The Times.

L'hiver dernier, les Citizens avaient formulé quatre propositions dont la dernière était estimée à 75 millions au champion d'Angleterre 2016 pour recruter le joueur algérien. Les Foxes en attendaient près de 110 millions d'euros et avaient bloqué le joueur qui s'était alors mis en grève d'entraînement pendant une semaine. Il avait écopé d'une amende équivalente à deux semaines de salaire avant de reprendre sa place dans le onze de départ.

La piste menant au club londonien d'Arsenal reste également d'actualité pour Mahrez, dont le contrat avec Leicester court encore jusqu'en 2020.

COUPE DE LA CAF (2^E JOURNÉE): Un trio arbitral algérien pour le match Hilal (Soudan)-Al Masry (Egypte)

La commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football a désigné un trio algérien, conduit par le directeur de jeu international, Mustapha Ghorbal, pour officier le match du Hilal (Soudan)-Al Masry du Club (Egypte), prévu mercredi prochain à Omdurman, pour le compte de la seconde journée, groupe B, de la phase de groupes de la Coupe de la CAF.

Mustapha Ghorbal sera assisté dans sa mission, par ses compatriotes Mokrane Gourari et Sid Ali Brahim El Hamlaoui, alors l'autre international algérien. Abderrezak Arab a été désigné 4^e arbitre du match. Outre ses désignations, l'instance africaine a choisi Mohcine Ali Rajab (Zanzibar) comme commissaire du match, Daoud Alfin Soulimane (Malawi), coordinateur général et le Rwandais Michel Gasingwa, contrôleur de la rencontre.

STADE DE BARAKI: «Pas du tout satisfait de l'état d'avancement des travaux»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a montré jeudi à Tizi Ouzou son mécontentement suite au «grand retard» enregistré au niveau du projet de réalisation du stade de Baraki (Est d'Alger).

«J'ai effectué samedi une visite inopinée au stade de Baraki et, malgré le très beau temps ce jour là, je n'ai trouvé sur chantier que 15 ouvriers. Cette situation est vraiment inadmissible», a fulminé le ministre à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection pour s'enquérir de l'état des infrastructures de son secteur dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Lancé en 2009, le projet du stade de Baraki d'une capacité de 40.000 places et qui s'étend sur une superficie de 67 hectares, pour lequel l'État a consacré une importante enveloppe financière, n'a pas

pu atteindre sa vitesse de croisière, les délais de réalisation n'ayant jamais été respectés.

La société chinoise réalisation CRCEG (China railway construction engineering group), qui travaille sur chantier depuis janvier 2012 sous la conduite d'un bureau d'étude français chargé du suivi, s'était engagée à le livrer fin 2017. «Nous devons mobiliser tous les moyens humains et matériels pour pouvoir réceptionner le complexe de Baraki en décembre 2018», souhaite M. Hattab. «J'ai programmé une visite officielle au stade de Baraki pour discuter avec les responsables du projet et les enjoindre de s'inscrire dans les délais fixés, c'est à dire la livraison de l'infrastructure en fin d'année en cours pour que le stade soit prêt pour la saison 2018-2019», a encore insisté le ministre D'autres



stades olympiques sont en cours de réalisation à Tizi-Ouzou (50.000 places), Sétif (50.000), Oran (50.000), Constantine (50.000) et Mostaganem (35.000 places).

LIGUE 1 MOBILIS/ USM ALGER : La sanction de Koudri réduite à 8 matchs ferme

La commission fédérale de recours de la Fédération algérienne de football (FAF) a réduit la sanction du milieu de terrain de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis) Hamza Koudri à huit matchs ferme, après avoir été sanctionné initialement pour deux ans dont 1 an avec sursis, a annoncé jeudi soir le club algérois sur son

site officiel. La direction de l'USMA a introduit un recours à la FAF pour défendre le joueur «accusé de tort» d'une agression corporelle envers le délégué du match CSC - USMA (2-1) disputé le 20 avril dernier, comptant pour la 26^e journée du championnat. La commission fédérale de recours a donc rétabli les faits et in-

flige une sanction de 8 matchs à Koudri pour «tentative d'agression», souligne l'USMA.

Par ailleurs, la sanction infligée au milieu international Abderraouf Benguit de 8 matchs dont quatre avec sursis pour «tentative d'agression envers officiels» a été maintenue.

LIGUE DEUX FRANÇAISE: Zinedine Ferhat (Havre AC) dans l'équipe type de la saison 2017-2018

L'international algérien du Havre AC, Zinedine Ferhat, figure dans l'équipe-type de la Ligue 2 française de football pour la saison 2017-2018, dévoilée par RMC avant le déroulement de la dernière journée de championnat hier soir.

Ferhat a réalisé une très bonne saison en se permettant le luxe de battre le record de passes décisives sur une saison (19 passes) alors qu'il reste encore une journée à disputer, durant laquelle il tentera d'améliorer encore son record avec la réception de la lanterne rouge Tours pour la 38e et dernière journée de championnat.

Si Le Havre (5e au classement) a raté de peu son objectif de montée, l'ancien joueur de l'USM Alger a réussi sa saison sur le plan personnel.

Sous contrat jusqu'en juin 2019 avec le club normand, Zinedine Ferhat pourrait changer d'air cet été au vu de sa côte qui a logiquement grimpé après une saison aboutie comme en témoigne les commentaires flatteurs de la presse française.

«La qualité des passes et des coups de pied arrêtés du Nimois Téji Savanier (4 buts, 8 passes) a souvent permis à Nîmes de débloquer des matchs fermés, et que dire du Havrais Zinedine Ferhat, qui bat le record de passes décisives sur une saison (19)», écrit ainsi RMC qui récompense l'Algérien.

L'équipe-type de Ligue 2 de la saison 2017/2018 :

Bernardini (Clermont), Hergault (AC Ajaccio), Jeanvier (Reims), Briançon (Nîmes), Delaine (Paris FC), Rigonato (Reims), Savanier (Nîmes), Da Cruz (Reims), Ferhat (Le Havre), Bozok (Nîmes), Alioui (Nîmes).

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : Madjer vise à «stabiliser» l'effectif en vue des qualifications de la CAN-2019

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Rabah Madjer a affirmé hier qu'il aspirait à «stabiliser» l'effectif pour créer plus de «cohésion et homogénéité» entre les joueurs, soulignant que la période de prospection a pris fin, en vue notamment de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 avec au programme un déplacement en septembre prochain à Banjul pour affronter la Gambie (2e journée/ Gr.D).

«Il est temps de stabiliser l'effectif pour pouvoir travailler avec les meilleurs joueurs du moment en vue notamment de la reprise des qualifications de la CAN-2019. Je pense avoir donné la chance aux maximum de joueurs, notamment les locaux.

La période de prospection et d'essais a pris fin, nous devons établir la liste finale dans l'objectif d'avoir plus de cohésion et d'homogénéité.

La prochaine liste qui sera établie en vue des tests amicaux de juin face au Cap Vert et le Portugal sera marquée par des surprises», a affirmé Madjer.

Le coach national s'exprimait deux jours après la défaite concédée par l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, mercredi dernier à Cadix (Espagne) face à l'Arabie saoudite (2-0).

L'ancien capitaine des Verts à la CAN-1990, a regretté la défaite face à «une équipe mondialiste», relevant tout de même des choses positives.

«C'était un match riche en enseignements face à



une sélection qui va participer à la Coupe du monde 2018. Les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes en dépit de la défaite. Il y a des éléments qui ont été distingués face à l'Arabie saoudite à l'image du défenseur Naâmani.

J'aurais aimé gagner cette rencontre, mais il y avait en

face une équipe bien organisée sur le terrain», a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : «Désormais, j'ai mon idée sur le potentiel des joueurs de cru. Certains vont être retenus pour les deux matchs de juin. Pour moi, l'équipe A' constitue un réservoir pour la sélection première», a-t-

il conclu sur les ondes de la radio nationale chaîne 1.

L'équipe nationale donnera la réplique à son homologue du Cap Vert en amical vendredi 1er juin au stade du 5-Juillet d'Alger (22h00) avant de s'envoler à Lisbonne pour défier le Portugal de Cristiano Ronaldo le 7 juin.

ES MOSTAGANEM: Le président Benchenni évoque son départ

Le président de l'ES Mostaganem, Charef Benchenni, a évoqué hier son intention de jeter l'éponge après avoir réussi à mener son équipe à l'accession en Ligue deux algérienne de football.

Le désir de Benchenni de rendre le tablier est motivé par «la situation difficile que traverse l'ESM sur le plan financier», a-t-il dit à l'APS.

Il a, en outre, révélé avoir mis beaucoup d'argent de sa poche «tout en attendant en vain l'implication des autorités locales».

En fait, ce n'est pas la première fois que le patron de l'ESM évoque son départ cette saison.

En milieu de cet exercice, il avait également menacé de démissionner pour les mêmes raisons avant de revenir à de meilleurs sentiments et poursuivre sa mission avec à la clé un retour en Ligue deux tant espéré par les supporters de l'Espérance.

Les Vert et Blanc ont réussi à imposer leur domination au niveau du championnat amateur (Groupe Ouest) en assurant leur montée avant plusieurs journées de la fin de la compétition.

Un exploit aux yeux des observateurs au vu des problèmes financiers à répétition auxquels le club était confronté, notamment les dettes énormes que le président Benchenni est parvenu à éponger pour éviter notamment le blocage du compte bancaire du club.

Benchenni a précisé au passage que toutes ses tentatives auprès des opérateurs économiques publics et privés pour s'adjuger des contrats de sponsoring ont été vouées à l'échec, une autre raison qui le pousse à quitter les rênes des Vert et Blanc, présidant une autre saison plus difficile en Ligue deux vu la situation financière délicate dans laquelle se trouve le club.

AL-RAED Le gardien de but algérien Doukha s'engage pour deux ans (club)

Le gardien de but international algérien d'Ohod (Div.1 saoudienne de football) Azeddine Doukha s'est engagé pour deux années avec Al-Raed, l'autre pensionnaire de l'élite saoudienne, a annoncé le club sur son compte Twitter. Doukha (32 ans) poursuit ainsi son aventure en Arabie saoudite qu'il avait rejoint en 2017 en provenance du NA Hussein-Dey (Ligue 1, Algérie).

Il s'est vite mis à l'évidence en devenant l'un des meilleurs gardiens de but du championnat saoudien.

Il s'agit de la première expérience du natif de Chlef à l'étranger, lui qui avait porté les couleurs de l'ASO Chlef, du MO Béjaïa, du MC Alger, de l'USM El-Harrach, de la JS Kabylie et du NA Hussein-Dey.

Il a porté le maillot de la sélection algérienne à 11 reprises de 2011 à 2016. De son côté, le club d'Ohod a annoncé vendredi sur son compte twitter avoir proposé une revalorisation salariale de 15% que le joueur algérien a décliné sous prétexte que la proposition d'Al-Raed est largement meilleure.

FOOTBALL FÉMININ: Les équipes du FC Constantine et de la JF Khroub honorées par les autorités locales

Les équipes féminines de football, le FC Constantine, auteur d'un doublé Coupe-Championnat cette saison et la JF Khroub, réalisatrice d'un beau parcours en Coupe d'Algérie ont été honorées jeudi soir par les autorités locales au cours d'une cérémonie des plus conviviales.

Organisée à la cité administrative Daksi Abdeslem, la cérémonie, présidée par le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saïdoune, a réuni l'ensemble de l'effectif senior du FC Constantine et les joueuses des U-20 et

U-17 de la JF Khroub ainsi que le staff technique et dirigeants des deux clubs, aux côtés des représentants de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Saluant le parcours exceptionnel du FC Constantine, le wali de Constantine a assuré qu'à travers ces résultats méritoires, le FC Constantine est «un exemple d'abnégation et de courage et une fierté pour toutes les femmes du Vieux Rocher».

Il a, dans la foulée, encouragé l'ensemble des joueuses du FCC et de la JFK à redoubler d'efforts

et d'engagement pour maintenir cette dynamique de résultats positifs lors de la prochaine saison, leur assurant «de l'appui indéfectible des autorités locales aux équipes sportives de la wilaya».

De son côté, l'entraîneur du FC Constantine, Radia Fertoul a affirmé que les résultats de son équipe couronnent «des mois et des mois de travail» et l'hommage rendu à l'équipe est une «considération» qui renouvelle en son équipe «la détermination d'aller de l'avant, vers d'autres succès». Pour la prési-

dente et entraîneur des U-20 et U-17 de la JF Khroub, Nedjma Benderadji, l'attention particulière accordée à son équipe, «conforte» les pas de ses joueuses pour persévérer sur la même lancée avec l'objectif de se distinguer lors des prochains rendez-vous sportifs.

Le FC Constantine qui vient de réaliser le premier doublé coupe-championnat de son histoire en s'imposant en finale de la coupe d'Algérie face à l'AS Sûreté nationale (1-1, 4-2 aux TAB) a bénéficié de cette occasion d'une

prime de 1,5 million de dinars remise par le chef de l'exécutif local. La JFK dont les deux équipes se sont inclinées en finale de Dame coupe face à ASE Alger-Centre (U17) et CF Akbou (U20) aux TAB, s'est également vu remettre une prime de 700.000 dinars. Il est à noter que l'équipe du FC Constantine peut encore ajouter un titre à son escarcelle pour cette saison. Elle retrouvera lundi prochain l'AS Sûreté nationale en finale de la Coupe de la ligue.

Kanté élu meilleur joueur du club en 2018

Chelsea a récompensé le milieu français N'Golo Kanté avec le prix du meilleur joueur du club londonien pour l'année 2018. Malgré la saison en demi-teinte des Blues, l'ancien Caennais est encore honoré pour sa régularité. Il succède au palmarès au Belge Eden Hazard.



Harry Kane : «Gagner des trophées»

Harry Kane savoure la qualification de Tottenham pour la Ligue des champions. Il espère que les Spurs auront une grande équipe et seront capable de remporter des titres la saison prochaine. Harry Kane va-t-il rester à Tottenham ? Si la question ne peut encore trouver de réponse, l'attaquant anglais s'est en tout cas montré très enthousiaste à propos de la qualification des Spurs pour la prochaine Ligue des champions. «J'espère que nous pourrions faire quelque chose de grand l'année prochaine et gagner des trophées», a-t-il même annoncé.

Kane espère que cette qualification en C1 va attirer des joueurs lors du prochain mercato. «C'est une grande attraction. Il va y avoir un super nouveau stade, et on peut avoir une super équipe, a-t-il poursuivi. Je pense que certaines personnes sous-estimaient à quel point cela a été difficile, surtout qu'on a joué toute la saison à Wembley, donc pas vraiment à domicile.» Les Spurs vont participer à leur troisième campagne de Ligue des champions consécutive. Cette saison, ils ont été éliminés en huitièmes de finale par la Juventus Turin.

Neymar, les raisons du départ

La presse madrilène insiste: Neymar souhaiterait négocier son départ du PSG pour le Real Madrid le plus rapidement possible.

En Espagne, on est convaincu un peu plus tous les jours de l'arrivée prochaine de Neymar au Real Madrid... Selon El Mundo Deportivo de jeudi, le prodige brésilien, de retour à Paris après sa longue convalescence au pays, aurait annoncé ses envies de départ à ses compatriotes Thiago Silva, Marquinhos, Thiago Motta et Dani Alves lors d'un dîner. Ce vendredi, Marca en rajoute une couche: le père de la star de 26 ans souhaiterait établir les conditions d'un transfert ces prochains jours. Cette décision a visiblement été argumentée auprès du président Nasser Al-Khelaifi. Selon le média madrilène, Neymar reconnaît avoir eu tort de s'engager pour "une équipe d'un championnat mineur, qui manque de compétitivité" mais il a également eu des soucis pour s'adapter à l'ensemble du groupe d'Unai Emery. "Il ne possède pas une bonne relation avec le noyau dur que forment les Argentins (Di Maria et Pastore) et l'Uruguayen Cavani". Reste à savoir si le clan Neymar parviendra à forcer la main du PSG. Le puissant agent Pini Zahavi, qui avait arrangé le transfert du joueur l'an dernier, serait en mesure de convaincre l'émir du Qatar, le Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, alors que Florentino Pérez, peu dépensier ces dernières années, est prêt à mettre jusqu'à 300 millions d'euros sur la table. S'il n'y parvient pas cet été, le Real aura une seconde chance dans un an, puisque Neymar bénéficierait d'une clause de départ fixée à 222 Me en 2019...

Emery : «Motta est un joueur exceptionnel»

Lors d'un point presse, à la veille de PSG-Rennes, Unai Emery a rendu un vibrant hommage à Thiago Motta, qui va prendre sa retraite au terme de cet exercice. "Thiago Motta est un joueur exceptionnel, une grande personne avec une histoire importante dans le football. Il a gagné 28 titres et joué 229 matchs au PSG. Il a donné une identité claire à l'équipe. Il a les qualités pour faire un bon chemin comme entraîneur", a lancé le coach espagnol. Le milieu italien doit prendre les rênes des U19 du club de la capitale.



Huth va partir

Champion d'Angleterre avec Leicester City en 2016, Robert Huth va quitter la formation britannique à l'issue de la saison. En effet, les Foxes ont annoncé ce mercredi le départ de son défenseur allemand de 33 ans qui arrive en fin de contrat. Claude Puel a également confirmé le départ de son joueur. C'est une grande déception de ne pas avoir pu s'appuyer sur l'expérience de Robert cette saison, mais c'est un homme fantastique, qui a toujours une influence positive sur l'équipe. Il n'a pas disputé le moindre match avec l'équipe britannique cette saison, la faute à des blessures à répétition.

CARRICK SERA CAPITAINE POUR SON DERNIER MATCH

Michael Carrick prendra sa retraite à l'issue de la saison. Le joueur aux 34 capes avec les Three Lions avait rejoint Manchester United en 2006. A bientôt 37 ans, il s'apprête à mettre un terme à sa carrière et José Mourinho souhaite honorer le joueur en lui confiant le brassard de capitaine pour son dernier match avec Manchester United à Old Trafford contre Watford ce dimanche.



HADJ 2018

Les futurs pèlerins appelés à effectuer leurs examens médicaux dans les plus brefs délais

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi, les citoyens devant accomplir, cette saison, le pèlerinage (Hadj), à se rendre, dans les plus brefs délais, aux centres de santé de wilayas consacrés à cet effet, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, pour effectuer leurs examens médicaux, indique un communiqué de l'Office. Ces centres sont ouverts tous les jours de la semaine, jusqu'au 15 mai en cours, précise le communiqué.



COLLECTIVITÉS

M. Bedoui en visite de travail aujourd'hui dans la wilaya déléguée de Djanet

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui effectuera, aujourd'hui, une visite dans la wilaya déléguée de Djanet, pour inaugurer de grands projets dans le domaine de l'énergie, a indiqué hier un communiqué du ministère. Chargé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre de l'Intérieur sera accompagné, lors de cette visite, du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni et du PDG de Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour.

M. Bedoui avait effectué dernièrement une visite de travail similaire dans la wilaya de Tamanrasset où il avait inauguré une centrale solaire, d'une capacité

de 13 mégawatts, un gazoduc (16 inch) et une station de transfert de gaz naturel, inscrits dans le cadre du projet d'approvisionnement de la capitale de l'Ahaggar en gaz naturel. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avait également effectué une visite dans la wilaya de Sétif où il avait procédé à la mise en service officielle du tramway de Sétif, dans le cadre des festivités commémorant le 73^{ème} anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Il avait effectué une autre visite dans la wilaya de Batna où il avait inauguré plusieurs infrastructures et inspecté d'autres dans plusieurs communes de la wilaya.

EMPLOI-LOGEMENT

Réalisation de plus 21.000 logements dans le cadre du FNPOS

Le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) a réalisé 21.402 logements à l'échelle nationale, dans le cadre du programme de réalisation de 24.682 unités, prévues à l'horizon 2019, a annoncé jeudi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali. Président avec le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, la cérémonie de remise des clés de 294 logements, réalisés dans la commune de Saoula dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres

sociales qui relève du ministère du Travail, M. Zemali a précisé que «le FNPOS a réalisé 21.402 logements sur les 24.682 prévus à l'horizon 2019», ajoutant que «les 3.280 unités restantes sont en cours de réalisations». Sur les 21.402 logements réalisés dans le cadre du FNPOS au profit des travailleurs et des retraités, 19.388 unités ont d'ores et déjà été distribuées, a fait savoir M. Zemali, rappelant que ce fonds est un mécanisme mis en place par l'Etat pour aider les travailleurs à acquiescer des logements.

ALGER

Lancement de la 3^e phase de la 23^e opération de relogement au profit de 3.000 familles

La troisième et dernière phase de la 23^{ème} opération de relogement dans la wilaya d'Alger a été lancée, jeudi, au profit de près de 3.000 familles, pour les deux formules Logement public locatif (LPL) et Logement social participatif (LSP). Cette opération a touché des familles du bidonville «Beta vie», le site des chalets des Orangers (Birkhadem), celui des habitations précaires des «Ferme Cabot» et «Ferme Jenner» (Bir Mourad Rais), celui de la «Ferme El Feth» à Saïd Hamdine, les points noirs au niveau de la commune de Zéralda, le site

jouxtant le stade El Biar et le site des points noirs au niveau de la commune d'El Biar. Les bénéficiaires de cette opération ont été relogés dans de nouvelles cités à savoir: la cité des 286 logements à Douéra, la cité des 168 logements à Douéra, la cité des 232 logements à Ouled Fayet, la cité des 42 logements à Ain Benian, la cité des 100 logements «Djenane Nouar El-louz» à Ain Benian, la cité des 222 logements à la commune Selmani (Eucalyptus), la cité des 18 logements à Douéra et la cité des 142 logements à la commune de Sidi Hassen (Chéraga).

Armée

Ahmed Gaïd Salah en visite de travail à partir d'aujourd'hui à la 4^e RM à Ouargla

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, du 12 au 16 de ce mois, une visite de travail et d'inspection à la 4^{ème} Région Militaire à Ouargla, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Lors de cette visite, le Général de



Corps d'Armée supervisera l'exécution d'exercices tactiques avec tirs réels, procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra également

des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels des unités de la 4^e Région Militaire, ajoute la même source.

ALGÉRIE-ONU-LIBYE

Le chef de la MANUL en visite de travail en Algérie

Le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye, chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Ghassen Salamé, effectuera une visite de travail en Algérie aujourd'hui, dans le cadre des «concertations et des contacts réguliers» entre l'Algérie et la MANUL, visant à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action onusien en Libye, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Dans le cadre des concertations et des contacts réguliers entre l'Algérie et la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), visant à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action onusien en Libye, le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, chef de la MANUL, Ghassen Salamé, effectuera le 12 mai 2018, une visite de travail en Algérie», précise la même source. M. Salamé «entretiendra avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader



Messahel, de la situation en Libye à la lumière des récents développements intervenus dans ce pays frère et voisin», ajoute la même source. «Cette occasion sera mise à profit pour réaffirmer le soutien de l'Algérie à la centralité du rôle des Nations Unies dans le règlement de la crise libyenne et sa position résolue pour le rétablissement de la stabilité, de la paix et de la sécurité de la Libye», souligne le communiqué.

DEPUIS LE PORT DJENDJEN (JIJEL) Exportation d'ici à fin mai de 1 million de tonnes de ciment

Une quantité de un (1) million de tonnes de ciments non pulvérisé (clinker), sera exportée «d'ici à la fin du mois de mai» depuis le port Djendjen de Jijel, a révélé jeudi, le directeur régional des Douanes algériennes, Mohamed Dahmani.

Le même responsable a indiqué en marge d'une opération d'exportation de 200.000 tonnes de ciments depuis cette infrastructure portuaire du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), qu'une convention vient d'être conclue avec un industriel algérien de statut privé pour l'exportation vers l'étranger de 1 million de tonnes de ciment non

pulvérisé. Cette transaction d'une valeur marchande de plus de 2 millions d'euros s'inscrit en droite ligne avec la politique nationale d'investissement visant «la diversification de l'économie du pays», a souligné le même responsable. Mettant en avant les mesures de facilitations mises en place par la Direction générale des douanes algériennes pour accompagner la stratégie nationale de développement économique, le même responsable a précisé qu'une brigade spécialisée dans l'exportation a été mise installée au port de Djendjen pour faciliter les opérations de déclarations douanières.

AIR ALGÉRIE :
Perturbations sur les vols vers la France aujourd'hui et demain

Le trafic aérien entre l'Algérie et la France pourrait être perturbé aujourd'hui et demain, suite à un mouvement social des contrôleurs aériens de la région du Marseille, a indiqué jeudi la compagnie aérienne nationale Air Algérie dans un communiqué. «En raison de la grève des contrôleurs aériens de la région du Marseille samedi 12 et dimanche 13 mai 2018, il est porté à la connaissance des passagers de la compagnie Air Algérie que des perturbations pourront se faire ressentir sur tous les vols de et vers la France traversant l'espace aérien du sud de la France», a précisé la même source. Par conséquent, les vols d'Air Algérie vers l'Europe traversant la région de Marseille seront aussi concernés par ces retards, ajoute le communiqué. Toutefois, aucune annulation ni réduction du trafic ne sont prévues, a rassuré Air Algérie.